

S. N. C. F.

Région du NORD

Voie et Bâtiments

AFFAIRES LOCALES (STATIONS)
(Répertoire L. S.)

V 892

Section Saloux

Ligne de Amiens à Rouen

Subdivision N° **DIVERS**

Liasse N°

Sous-liasse N°

Dossier N° 1 / Travaux exécutés pour les besoins de

l'Autorité Allemande

Année 1941 Nos 140

Année 1942 Nos 5500

Année 1943 Nos 585

Année 1944 Nos 3249

Année 1945 Nos 749

Année 19 Nos

Nos des Pièces	DATES des Pièces	EXPÉDITEUR	ANALYSE SOMMAIRE	DESTINATAIRE	Nombre d'Annexes	OBSERVATIONS
1941						
1	7 janv.	Pieech		Semaux	3	cl
2	19 juin	Pille		Semaux		cl
3	4 août	Pille		Semaux	4	cl
- 1942						
4	17 août	Pille		S ^t Aubin	2	cl
5	3 Oct.	Pille		Semaux	1	cl
- 1943						
6	6 mars	Pille		Semaux	3	cl
7	12 "	F. B. D.		S. N. C. F.		cl
8	22 "	Tigier		Pierrot	1	cl
9	8 avril	Regardin		Guillaume	1	cl
10	23 "	Semaux		E. B. D.	1	cl
11	12 mai	F. B. D.		S. N. C. F.	3	cl
12	19 août	Pille		Semaux	2	cl
- 1944						
13	21 janv.	Pille		Semaux	2	cl

Nos des Pièces	DATES des Pièces	EXPÉDITEUR	ANALYSE SOMMAIRE	DESTINATAIRE	Nombre d'Annexes	OBSERVATIONS
14	27 janv.	Pierson		Vigier	2	el
15	13 mars	Vigier		Pierson	1	el
16	4 mai	Pierson		Vigier		el
-	1945	-				
77	18.4	Lille		Lemaux	2	el

ET / M 8.8. 170 Réseau

AMIENS, le 7 Janvier 1941

2. Annexe

Monsieur le Chef de la Division de

l'Entretien, à

PARIS

N°	
Service Central	
9 JANV 1941	
Rég. E. S.	Pages
N° 140	1

VB.N. va2

Gen. No
SALEUX
Travaux concédés pour
les besoins de l'autorité militaire

SALEUX

Clôture du dépôt
d'essence en bordure
de la gare

Je vous adresse, ci-joint, une demande

d'installation d'une clôture le long de la gare de SALEUX,
émanant du Lieutenant-Commandant le dépôt d'essence
voisin de cette gare.

Cette demande rentrant dans le cas du § 2 de la
note du 2/12/40 de M. PORCHEZ à M. le Directeur de
l'Exploitation, je vous prierais de bien vouloir
intervenir auprès de la W.V.D. pour obtenir confirmation
de l'ordre donné.

Le travail devant être réalisé à bref délai,
je vous adresse, ci-joint, une proposition de commande
pour l'exécution des travaux, qui entraîneront une dépense
de 12.000 Frs, pour l'imputation de laquelle je vous serais
obligé de m'indiquer le compte à débiter.

L'Ingénieur principal de la
Voie,

Sully

5 JAN 1941
VOIE

m. Thorez
PS

M. Vogier 10/11
M. Aubin 14/11

M. Guillaumet 15/11

M. Bando
M. Hamon

TSVP

Saleux

Clôture du dépôt d'essence
en bordure de la station

- 8 -

*no de compte
deca de téléph
mouvement*

Archer

*Vu. je vous en la
commande faire y donnez suite*

I Transmis à Monsieur Leclercq,

pour suite à donner à la proposition
de commande ci-jointe.

Compte à débiter: E.P. n° 60121
(série 85.)

Janvier 1941.

II Monsieur Puech,

En raison du peu d'importance des
travaux dont il s'agit, il n'y a pas lieu
conformément aux indications de la lettre
de M. le Directeur général à M. Porchez du 7
Novembre 1940, d'intervenir auprès de la
W.V.D comme vous le proposez.

Mais, ainsi que le précise la lettre
de M. Porchez du 2 décembre 1940 visée ci-
contre, l'ordre d'exécution des travaux doit
émaner d'une unité allemande de contrôle
(en l'espèce E.B.D ou organisme inférieur), et
il convient ^{de demander} d'inviter l'autorité militaire
allemande qui a prescrit les travaux de faire
la nécessaire pour que la dite ^{unité de contrôle} ~~commande~~ con-
firme la demande ^{faite} à la S.N.C.F.

Tenez-moi au courant du résultat
de cette démarche.

Je donne suite par ailleurs à votre
proposition de commande concernant ces
travaux.

Pour permettre d'examiner à qui
doit en définitive incomber la dépense, je
vous prie de préciser, sur un extrait de plan,
l'emplacement de la nouvelle clôture à
installer et de m'indiquer si la clôture
actuelle de la gare est, dans cette région,

suffisamment défensive.

Vous imputerez les dépenses sur le compte E.P. n° 60121 (Série 85.)

24 JAN. 1941

Le Chef de la Division de l'Entretien

AMIENS, le 30 SEPTEMBRE 1941.

V.B.N. va2

SALEUX

Installation d'une clôture autour du dépôt d'essence

E.P.I n° 60.121

2 Annexes
plan avec retombe

Monsieur le Chef
de la Division de l'Entretien,

Conformément à vos instructions ci-dessus, j'ai demandé le 9 Avril dernier à M. le Chef du Service L.11 841 (dépôt d'essence) à SALEUX de faire confirmer sa demande par le Service de Surveillance allemand des Chemins de fer à AMIENS.

L'U.A.B. d'Amiens m'a confirmé que l'E.B.D. PARIS-NORD avait fait le nécessaire à la S.N.C.F.

Les travaux ont été exécutés suivant les dispositions du plan ci-annexé et sont terminés.

L'ancienne clôture de la cour aux marchandises était en très mauvais état, elle était constituée en haie vive et en fils de fer barbelés sur piquets en fer cornière. Une grande partie des fils barbelés ainsi que des piquets, en fer, avait disparu; la haie présentait de nombreuses brèches.

Veillez trouver ci-contre le montant des dépenses engagées par la S.N.C.F.

cde n° 2161 du 23 janvier de M. GUILLAUME	13.673,50
et cde n° 109 du 12 mai 1941	
Fourniture de 8 ¹⁵ de scories prises sur place à SALEUX.	51,00
(bulletin 1199 n°5 du 20 sept. 1941)	-----
	13.724,50

Et si la dépense reste au compte des Autorités allemandes :	
frais généraux 18%	2.470,41

En chiffres ronds	<u>16.195frs</u>	<u>16.194,91</u>
-------------------	------------------	------------------

En retour la demande du chef du Service L. 11.841 (dépôt d'essence) à Saleux. (annexe de ma lettre V.B.N. va2)

VOIE-BÂTIMENTS
- 7 OCT 1941
SECRETARIAT

M. Vigier
M. Saint Aubin
M. Perronnet
2/10

.....

M.V./M.

AMIENS, le 25 NOVEMBRE 1941.

V.B.N. va2

En retour à Monsieur le Chef de la Division de l'Entretien,

SALEUX

après avoir pris note.

Remise en état
de clôtures
côté gauche



/ L'Ingénieur de la Voie,
Chef du 2ème Arrondissement,

Trouw

MEH

Je saisis M.M. SAINT-AUBIN et MERCK

L'Ingénieur de la Voie,
Chef du 2ème Arrondissement,

Saleux

Ravin en état des
côtés côté gauche

- 3 -

N

COMPTABILITE
B
14 NOV 1941
V.B. NORD

COMPTABILITE
A
14 NOV 1941
3 V.B. NORD

I. Monsieur l'ingénieur en Chef Guillaume

Etant donné (M) de la note ci-contre de M. Pille,
il s'agit, en réalité, de travaux d'entretien que la
S.N.C.F. est tenue d'exécuter en vertu de
l'art. 13 de la Convention d'Armistice et
qui ne sont pas à facturer aux Auto-
rités d'occupation.

Dans ces conditions, je vous propose de
faire reporter du compte EP, n° 60121 au
compte E la dépense de 13724.50 engagée
pour la remise en état des clôtures de la
station de Saleux et je vous prie de viser
l'annotation ci-après pour M. Roussel.

11 Novembre 1941.

Le Chef de la Division des Etudes V.B.

II. Transmis à Monsieur Roussel, avec prière
de faire le nécessaire pour (N) ci-dessus, d'accord au
besoin avec M. Pille.

14 Novembre 1941.

III. Transmis à Monsieur Pille, pour avis
avant classement.

14 Novembre 1941

Le Chef de la Division de l'Entretien

Dienststelle der Feldpostnummer

L 11 841

ANNEXE

O.U., den 14.12.40

S.N.C.F. - VR - Nord	
Service Post	
27 NOV 1941	
Exp. <i>LI</i>	Rec.
N° <i>140</i>	<i>1</i>

An
den Herrn Bahnhofsvorsteher,

S a l e u x .

Ich bitte Sie, dem zuständigen Cheff mitzuteilen, dass ich am Montag und Dienstag, dem 16. und 17.12.40, nachmittags etwa 15 Uhr auf dem Bahnhof Saleux sein werde und ihn an einem dieser Tage zur Rücksprache über einen Grenzzaun längs des Bahnhofsgeländes erwarte.



Loth

Oblt.u.Dienststellenleiter.

*Mr le chef de gare
Saleux*

*Je vous prie de communiquer au chef compétent que je serai
à la gare de Saleux les lundi 16 et mardi 17.12.40 vers 15 h
de l'après-midi et que je l'attends l'un de ces jours aux fins*

el'entubation pour un l'obole d. l'empire de *Belgique*

O.U., den 14.12.40

Dienststelle der Reichswehr

D 11 841



den Herrn Bahnhofsvorsteher,

S a l e u x

Ich bitte Sie, dem zuständigen Oberst mitzuteilen, dass ich am Montag und Dienstag, dem 16. und 17.12.40, nachmittags etwa 15 Uhr auf dem Bahnhof Saleux sein werde und ihn an einem dieser Tage zur Rücksprache über einen Grenzverlauf längs des Bahnhofsgebäudes erwarte.



Oblt. v. Dienststellenleiter.

Dienststelle der
Feldpostnummer L 11841

ANNEXE

O.U., den 17.12.40.

S.N.C.F. - VR - Nord	
Service	
27 NOV 1941	
Rep. <i>LS</i>	Picou
N° <i>140</i>	<i>1</i>

An
den Chef des Distrikts St. Roche der S.N.C.F.

Die Grenze des Bahnhofsgeländes in Saleux längs des am Bahnhofs entlang laufenden Weges ist in den letzten Tagen durch Beschneiden der Hecke leicht passierbar geworden. Zum Schutze der auf dem Bahnhofs untergebrachten Güter der deutschen Wehrmacht wird gebeten, die Abzäunung der angegebenen Strecke durch Stacheldraht oder Drahtgeflecht wiederherzustellen.



L. J.

Obltn.u.Dienststellenleiter.

La limite de l'empire de la gare de Saleux ~~long~~ le long du chemin longeant la gare a pu être franchie facilement ces jours-ci due fait que la haie a été coupée. Afin de protéger les biens de la W. allemande entreposés dans la gare, on vous prie de rétablir la clôture de l'endroit indiqué par les photos jointes ou photos simples.

S.N.C.F. - VB - Nord	
Service Régional	
17 JUIN 1941	
Rep° <i>D</i>	Pièce
N° <i>110</i>	<i>2</i>

amiens - Rouen

Sⁿ *Saleux*
 Sub^m *Divers*

*Travaux exécutés
 pour les besoins de
 l'Autorité Allemande*

Monsieur le Chef
 de la Division de l'Entretien,

V.B.N. va2

SALEUX

Remise en état, demandé
 par les Autorités occu-
 pantes, des voies 4 et
 6, et de la voie de
 l'embranchement particu-
 lier de la "Société
 l'Economique"

Les Autorités Allemandes nous ont demandé
 suivant bon de réquisition ci-annexé, (avec sa traduc-
 tion) la remise en état des voies 4 et 6, et de la
 voie de l'embranchement particulier de la Société
 l'Economique, à Saleux.

3 annexes :

- 1 proposition de commande
- 1 bon de réquisition
- 1 traduction.

Veillez trouver ci-jointe la proposition
 de commande à l'Entreprise PAOLASSINI, pour la remi-
 se en état des voies 4 et 6.

La dépense correspondante est imputée à
 l'Entretien; je vous prie de vouloir bien me donner
 votre accord à ce sujet.

En ce qui concerne, l'embranchement parti-
 culier de la Société l'Economique, la remise en état
 incombe à l'embranché.

Je vous adresserai ultérieurement des pro-
 positions si le propriétaire du raccordement ne pou-
 vait être touché (Vos instructions du 9 janvier 1941)

L'Ingénieur de la Voie,
 Chef du 2ème Arrondissement,

VOIE-BÂTIMENTS
 14 JUIN 1941
 SECRETARIAT

m. Leclercq
[Signature]

[Signature]

14/6 112

au Pille.

Vous ne devez recevoir d'ordres concernant
les missions en date de votre force sur demande de
ambassadeurs allemands que par l'intermédiaire
de l'UBA après avis de l'EBD.

En l'espèce ^{concernant} votre ordre
de réquisition à l'UBA qui émanera de
instructions à l'EBD.

D'autre part, je suis étonné
que les notes de la gare de Selms ne soient pas
en Core et al.

Voilà vous une surprise que le
bureau que vous avez précédé sont
réellement indispensables?

Unbunt

73VP

AMIENS , le 19 Juin 1941

Monsieur LECLERCQ

VBN/Nva.²
SALEUX

Chef de la Subdivision des Travaux & Approvisionnements,

à PARIS

Remise en état
demandée par les
Allemands des voies
4 & 6 et de la voie
de l'E.P. de la
Sté l'Economique

-1-

J'ai fait le nécessaire auprès de l'U.A.B. mais les instructions contenues dans la note du 2 Décembre 1940, de M. le BESNERAIS à M. le Directeur de l'Exploitation de la Région, indiquent que les transmissions et démarches ne doivent pas interrompre les mesures d'exécution que nous sommes tenus de préparer.

Je vous retourne, en conséquence, pour la suite à donner, la proposition de la commande ci-jointe.

La remise en état des 2 voies de garage réquisitionnées s'impose pour l'utilisation intensive que veulent en faire les Allemands.

L'Ingénieur de la Voie
Chef du 2ème Arrondissement

*M. Pelle. D'accord - Voici la commande, mais
sans avoir vu votre demande de l'E.B.D.
et ne rien faire tant que vous n'aurez pas reçu
cet ordre. Le cot ordre se fait par, le cot à l'ann par se
fait*

En retour à Monsieur Leclercq

L'Ingénieur de la voie
Chef du 2. Arrond^{ts}

*Série TB 1929
avec majoration
de 5%
acceptable.*

*Th. Vigier
Couvant avant
classement.*

Ch. Gauch. Aubin 21/7

TSVP

Saleux

Remise en état des voies 4 et 6
et de l'embranchement
particulier de la Société
l'Économique

26/10/41

Monsieur Pille

Si vous étiez amené, par suite de
la carence de l'embranchement, à
effectuer, sur la demande de l'E.B.D.,
des travaux de remise en état de la
voie de l'embranchement particulier de
la Société l'Économique, vous auriez à
provoquer le plus tôt possible l'ouverture
d'un compte E.P. pour l'imputation
des dépenses correspondantes et vous
indiqueriez la nature et la
quantité du matériel employé pour
cette remise en état.

25 juillet 1941

Le Chef de la Subdivision
des Etudes de la Voie

VB.N. va2

AMIENS, le 16 Octobre 1941

SALÉUX

Remise en état des
voies 4 et 6 et de
l'embranchement par-
ticulier de la Société
Standard Française
des Pétroles

En retour à Monsieur SAINT-AUBIN,

Chef de la Subdivision des Etudes de la Voie,

à PARIS

comme annexe à la lettre VB.N. dv du 2 Septembre
1941 à laquelle je réponds aujourd'hui.

L'Ingénieur de la Voie,
Chef du 2^e Arrondt,

Voir suite donnée
en marge de la note
de M. Pille du 4/8/41

M.V./M.

Fiche 7620

AMIENS, le 4 août 1941.

fait par B. Saloux le 1/8/41
Standard Française des Pétroles
Paris
5 rue de Valenciennes

Saloux
Quiers
Travaux spéciaux
pour les besoins
de l'Autoute
de Ablancourt

H. Annery

NORD TRAVAUX	
Service Central	
- 7 AOÛT 1941 -	
Rep. L 5	Pièce
N° 110.	2

V.B.N. va2

Monsieur le Chef de la Division de l'Entretien,

Je vous ai avisé le 12 Juin dernier que les Autorités occupantes nous avaient demandé la remise en état des voies 4 et 6 et de la voie de l'embranchement particulier de la Société Standard Française des Pétroles (précédemment l'Economique), à Saleux.

Je vous ai adressé en même temps le bon de réquisition des Autorités occupantes et une proposition de commande pour la remise en état des voies 4 et 6.

À notre demande de remettre la voie de son embranchement en état, la Société Standard Française des Pétroles, dont le siège social est à Paris (8è) 82, Avenue des Champs Elysées, répond par la lettre ci-jointe du 7 Juillet 1941 de M.G LEBRUN, de son département technique.

Je n'ai pas cru devoir répondre à cette lettre sans vous consulter.

Conformément aux instructions récentes relatives à la remise en état des embranchements particuliers, sur la demande des Autorités occupantes, la S.N.C.F. n'avait pas dans le cas présent à intervenir, l'embranché ayant pu être touché et n'étant pas dans l'impossibilité de faire effectuer la réparation.

Le fait que les Autorités Allemandes ont réquisitionné l'établissement et s'opposent à l'entrée dans cet établissement de l'embranché n'implique pas que les Autorités Allemandes refuseraient à une entreprise travaillant pour le compte de l'embranché d'effectuer les réparations qu'elles ont demandées.

La Société Standard Française des Pétroles, doit donc se mettre en rapport avec les Autorités occupantes et solliciter l'autorisation de réfectionner la voie d'embranchement. Elle a par ailleurs la possibilité de pouvoir traiter, comme la S.N.C.F., avec une entreprise de travaux de voie, effectuant le travail à son compte.

La difficulté la plus sérieuse serait pour la

.....

VOIE-BÂTIMENTS
- 5 AOÛT 1941
SECRETARIAT

B

m. Merds
m. Vigier &
4/8/41 m. Saut-Cabrin

[Signature]

Ch. Perronnet
[Signature]

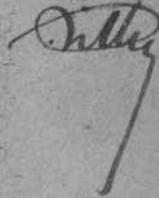
-3 annexes
Lettre estimation
Plan.

Société Standard Française des Pétroles de se procurer les 240 traverses nécessaires à la réfection totale du travelage de la voie d'embranchement.

Néanmoins, pour le cas où vous jugeriez opportun de solliciter l'autorisation de faire exécuter les travaux par les soins de la S.N.C.F.; j'ai établi l'estimation ci-annexée, dans laquelle j'ai prévu la fourniture de traverses de 1er choix, et de 4 tirefonds par traverse, le taux des frais généraux de 18%, les travaux étant demandés par les Autorités Occupantes.

Je vous serais obligé de vouloir bien m'indiquer ce que je dois répondre à la Société Standard Française des Pétroles, de me donner vos instructions le cas échéant pour l'exécution, et de m'ouvrir s'il y a lieu le compte spécial pour exécution, et de m'ouvrir s'il y a lieu le compte spécial pour imputation des dépenses.

L'Ingénieur de la Voie,
Chef du 2ème Arrondissement,



2/9/46

Monsieur PILLE,

VB. N. dv

SALEUX

Remise en état de l'embranchement particulier de la Standard Française des Pétroles

Je suis d'accord sur l'interprétation que vous exposez en B ci-contre des instructions de M. Porchez du 12 juillet 1941 relatives à la remise en état des embranchements particuliers.

Faites connaître, en conséquence, à l'organisme allemand qui vous a délivré le bon de réquisition visé en A que la Standard Française des Pétroles vous a fait savoir qu'elle acceptait d'exécuter les travaux, mais vous a fait part du fait qu'elle n'était pas autorisée à pénétrer dans son embranchement et demandez lui si une entreprise travaillant pour le compte de cette Sté pourrait être autorisée à pénétrer pour effectuer les travaux demandés. Dans l'affirmative, faites-le connaître d'urgence à la Sté Standard et indiquez lui, le cas échéant, les entreprises locales susceptibles d'effectuer les dits travaux.

la Standard

Si elle n'acceptait pas cette façon de procéder, et étant donné que les Autorités d'occupation vous ont délivré un bon de réquisition pour ces travaux, vous répondriez à la Standard que la S.N.C.F. peut se charger de leur exécution et vous lui adresseriez, pour acceptation,

(qui a été)

l'estimation ci-annexée des dépenses à prévoir mise au point notamment en ce qui concerne le prix unitaire de fourniture des traverses et complétée par la formule d'acceptation.

Dès que vous m'aurez renseigné sur ce qui aura été convenu en définitive, je vous indiquerai le compte d'imputation des dépenses à engager.

Vous voudrez bien joindre au dossier, votre note du 12 juin 1941 visée ci-contre qui vous a été retournée le 25 juillet 1941.

2 septembre 41
~~oct 1941~~

Le Chef de la Division de l'Entretien

J
03
Offman

VB.N. va2

AMIENS, le 16 Octobre 1941

SALÉUX

Remise en état demandée par les Autorités allemandes, de l'embranchement particulier de la Société Standard Française des Pétroles.

Monsieur le Chef de la Division de l'Entretien,

L'U.A.B. d'AMIENS est disposé à laisser pénétrer dans l'embranchement une entreprise travaillant pour le compte de la Société Standard Française des Pétroles, et cette Société s'est adressée à trois entreprises pour effectuer la remise en état, qui lui incombe, de l'embranchement.

- 4 annexes :
-1 plan
-3 lettres

La Société Standard Française des Pétroles m'a adressé la lettre du 8 Octobre 1941, ci-annexée dans laquelle elle demande de lui indiquer le nom d'un fournisseur de traverses.

VOIE-BATIMENTS
17 OCT 1941
SECRETARIAT

Je vous prie de vouloir bien m'indiquer ce que je puis répondre à la Société intéressée.

J'annexe au dossier ma note du 12 Juin 1941 que vous m'avez retournée le 25 Juillet 1941.

L'Ingénieur de la Voie,
Chef du 2° Arrondt,

Transmis à M. Leclercq.
que l'affaire concerne avec prière de me tenir au courant.
25 octobre 1941

L. Chef de la Voie
Salth

voir réponse T
sur note séparée
du 28/10/41

4402 R

sur un le voir
pour voir ?

9

M. Vigier 20/10
M. Pambautin

20/10

M. Perronnet 20/10

190 132

Monsieur SAINT-AUBIN
Chef de la Subdivision des Etudes de la Voie
à PARIS,

Demande d'achat
de TRAVERSEES, présentée par
la Sté Standard Française
des PETROLES
à SALEUX

Suite à votre note du 25 ct. ci-jointe.

Monsieur E. GEFFROY, Entrepreneur de Tra-
vaux Publics, à NEUILLY-S/-SEINE, nous a adressé une
demande d'achat de 240 traverses, pour la remise en
état de l'embranchement de la Sté appelée ci-contre.

- I dossier -

Par lettre du 22 courant, nous avons fait des
propositions à M. GEFFROY, pour 160 Traverses bois dur,
catégorie Ra, au prix unitaire de 19 Fr, sur wagon
départ, en provenance d'un chantier de substitution,
à GAILLEFONTAINE.

Nos disponibilités actuelles ne nous permettent
pas de céder plus de traverses.

PARIS, le 28 Octobre 1941.

Le Chef de la Subdivision
des Travaux et Approvisionnements

Aubin

Examiné à Monsieur Lille,

*pour avis
suite à votre note du 16 octobre
1941 ci-jointe.*

6 novembre 1941.

Le Chef de la Subdivision
des Travaux et Approvisionnements

Lille

(T.S.V.P.)

*H. Perroux
29/10
J. B. Bouché
M. Wauson*

M.V./M.

AMIENS, le 12 NOVEMBRE 1941.

V.B.N. va2

En retour à Monsieur SAINT AUBIN, Chef de la Subdi-
vision des Etudes de la Voie,

après avoir pris note.

Je joins tout le dossier.

M.LECLERCQ ne m'a pas fait connaître la suite
qu'avait réservée M.GEFFROY à sa lettre du 22 Octobre
1941 - Je le lui demande.

L'Ingénieur de la Voie,
Chef du 2ème Arrondissement,

*M. Penonville
12/11
I*

u

Silly

PRIS NOTE
22 Nov. 1941
A CLASSER

Le Chef de la Subdivision
des Etudes de la Voie

Silly

M. G. G.



STANDARD FRANÇAISE DES PÉTROLES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE FRANCS 605.000.000
R.C. SEINE 240.875 B

SIÈGE SOCIAL : 82, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, PARIS, 8^{ème}

ANNEXE

S.N.C.F. - VB - Nord	
Service (indistinct)	
25 NOV 1941	
Rép: <i>L</i>	REC
N°: <i>140</i>	<i>3</i>

Monsieur PILLE
Ingénieur de la Voie
AMIENS
(Somme)

ESSENCE-PÉTROLE
HUILES DE GRAISSAGE
GAS OIL - FUEL OIL
BITUMES

Esso

Essolube

Spidoléine

TÉLÉPHONE

BALZAC 47-20 (9 lignes groupées)

ÉLYSÉES	58-17-21-76
	45-63-45-64
	45-73-45-74
	69-05-69-06
	70-97-70-98

INTER ÉLYSÉES 72 et 217

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE
STANESSO

Référence à rappeler:
Service

Dpt Technique - PQ/AV.-

TÉLÉPH: INTÉRIEUR N°.....

PARIS, le 8 Octobre 1941
Entrepôt de SALEUX - Embranchement

Monsieur l'Ingénieur,

Nous venons de recevoir la dernière réponse d'un des trois entrepreneurs que nous avions sollicités en date du 15 écoulé pour la réfection de notre embranchement de SALEUX.

Chacun de ces trois entrepreneurs mentionnent qu'il leur sera impossible de fournir les traverses et que nous devrions nous charger de cette fourniture. Pourriez-vous nous indiquer par un prochain courrier le nom d'un fournisseur éventuel ou dans l'impossible nous dire si vous pourriez transmettre cet état de choses aux autorités allemandes pour qu'elles nous délivrent tout bon de réquisition nécessaire à l'acquisition de 240 traverses pour la réfection de l'embranchement.

Dans l'attente de vous lire,

Nous vous prions de croire, Monsieur l'Ingénieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

LEBRUN

L. Feuilloy

74912 10-15-1941 1045 638

ANNEXE

OBJET DES DÉPENSES

QUANTITÉS

PRIX
DE
L'UNITÉ

DÉPENSES

Partielles Blocales

S.N.C.F. - VR - Nord
Service Régional

25 NOV 1941

Rép° *LD*

N° *140* | *2*

Ligne d'AMIENS à ROUEN

Station de SALEUX

Remise en état, demandée par les Autorités Occupantes de la voie du Raccordement de la Société "Standard Française des Pétroles", dont le siège est à Paris, 82 Avenue des Champs Elysées - (8è)

Estimation des travaux effectués par la S.N.C.F. aux frais de la Société "Standard Française des Pétroles".

Cette estimation ne comprend pas, ~~le cas échéant~~ les droits d'octroi, lesquels resteront à la charge de la Société ~~intéressée~~ "Standard Française des Pétroles" *si le cas échéant, seront à la charge de la Société "Standard Française des Pétroles"*

A - TRAVAUX à L'ENTREPRISE

M	Décapage de voie	395.5 ^m	1,05	415
M	Dégarnissage jusqu'à 0,05 du dessous des traverses	174	5,94	1032
M	Dépose et repose de voie 30k, ordinaire	141	8,64	1218
M	Dépose et repose de voie 30k en chaussée, avec contre-rails	33	11,52	380
M	Relevage et regarnissage à 0,10 du dessous des traverses	174	7,25	1262
	Resabotage de traverses	177	5,67	1004
	Remaniement d'empierrement	68m	32,15	2186
	Déchargements et chargements de traverses sur wagons et sur lorry.	240	3,20	768
	Déchargement et chargement de menus matériaux sur wagons et sur lorry	0750	81,60	61

A reporter 8328
8334

OBJET DES DÉPENSES	QUANTITÉS	PRIX DE L'UNITÉ	DÉPENSES	
			Partielles	Blocales
				f
			8331	
			8328	
Report				
Transport au longye de matériaux de voie sur 200m	18 ^T	4	72	
Majoration de 10% pour travaux exécutés entre les palissades formant camouflage sur 4m de longueur et sur un seul côté.	4ml	3,44	14	
Dépose et repose d'arrêts mobiles à main à 2 flasques	2	38	76	
			-----	8493
				8490

B - FOURNITURES				
Traverses de voie normale 30k 1er choix	240	90 ^f 36,10	21600 8664	
Tirefonds 22 - 1er choix	960	140	1344	
Menus matériaux divers	pour		252	
			-----	23196
				10260

				18759
				31689
				3375
				4753
				22125
				36442

				18759
				31689
				3375
				4753
				22125
				36442

				18759
				31689
				3375
				4753
				22125
				36442

				18759
				31689
				3375
				4753
				22125
				36442

				18759
				31689
				3375
				4753
				22125
				36442

				18759
				31689
				3375
				4753
				22125
				36442

				18759
				31689
				3375
				4753
				22125
				36442

				18759
				31689
				3375
				4753
				22125
				36442

				18759
				31689
				3375
				4753
				22125
				36442

				18759
				31689
				3375
				4753
				22125
				36442

				18759
				31689
				3375
				4753
				22125
				36442

				18759
				31689
				3375
				4753
				22125
				36442

				18759
				31689
				3375
				4753
				22125
				36442

				18759
				31689
				3375
				4753
				22125
				36442

				18759
				31689
				3375
				4753
				22125
				36442

				18759
				31689
				3375
				4753
				22125
				36442

				18759
				31689
				3375
				4753
				22125
				36442

				18759
				31689
				3375
				4753
				22125
				36442

				18759
				31689
				3375
				4753
				22125
				36442

				18759
				31689
				3375
				4753
				22125
				36442

				18759
				31689
				3375
				4753
				22125
				36442

				18759
				31689
				3375
				4753
				22125
				36442

				18759
				31689
				3375
				4753
				22125
				36442

				18759
				31689
				3375
				4753
				22125
				36442

				18759
				31689
				3375
				4753
				22125
				36442

				18759
				31689
				3375
				4753
				22125
				36442

				18759
				31689
				3375
				4753
				22125
				36442

				18759
				31689
				3375
				4753
				22125
				36442

				18759
				31689
				3375
				4753
				22125
				36442

				18759
				31689
				3375
				4753
				22125
				36442

				18759
				31689
				3375
				4753
				22125
				36442

				18759
				31689
				3375
				4753
				22125
				36442

				18759
				31689
				3375
				4753
				22125
				36442

				18759
				31689
				3375
				4753
				22125
				36442

				18759
				31689
				3375
				4753
				22125
				36442

				18759
				31689
				3375
				4753
				22125
				36442

				18759
				31689
				3375
				4753
				22125
				36442

OBJET DES DÉPENSES	QUANTITÉS	PRIX DE L'UNITÉ	DÉPENSES	
			Partielles	Blocales
Report				38518
<u>A déduire ;</u>				22851
Valeur actuelle des matériaux retirés				
Bois à brûler provenant de 240 traverses	13T600	50	680	
Menus matériaux H.S.	0T750	450	338	
			-----	1018
			-----	37500
			-----	21833
			-----	22851
			-----	21.850

En chiffres ronds

nous prions la S.N.C.F de vouloir bien se charger des travaux détaillés à l'estimation ci-dessus évalués approximativement à trente sept mille cinq cents frs (37.500^f) étant entendu que ~~soit par avance~~ ^{la Standard Française des Pétroles :} ~~avant l'exécution~~, un versement provisionnel de 37.500 fr égal au montant des prévisions de dépenses

à effectuer ^{avant l'exécution}, sera remboursé, aussitôt après l'exécution, le cas échéant, le solde des dépenses réellement faites majorées des frais généraux évalués à forfait à 15% ^{ctk} la taxe à la production ainsi que, le cas échéant, les droits d'octroi.

Il est bien entendu que si les dépenses réelles majorées comme il est indiqué ci-dessus sont inférieures au montant du versement provisionnel, la différence sera remboursée par la S.N.C.F à la Standard Française des Pétroles après l'exécution des travaux.

A - - - - - le - - - - - 1941

Adresse:

[Signature]

ANNEXE
STANDARD FRANÇAISE DES PÉTROLES

Société Anonyme au Capital de Francs 605.039.000

R. C. SEINE 240.875 B

REG. PRODUCTEURS 5865 SEINE CA.

SIÈGE SOCIAL: 82, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, PARIS (8^{ème})

BUREAU - VB - Nord	
(Service Technique)	
25 NOV 1941	
REP. <i>LI</i>	1941
N. <i>1110</i>	<i>3</i>

DÉPARTEMENT TECHNIQUE

TÉLÉPHONE :
BALZAC 46-24
15 LIGNES GROUPÉES
ÉLYSÉES 00-71 A 73
INTER ÉLYSÉES 217

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE
STANTECHNIQUE-PARIS

Monsieur BOUCHER,
Chef de Section Principal,
7 bis, rue Riolan,
AMIENS.

-Somme-

PARIS, LE 7 Juillet, 1941.

Entrepôt de SALEUX.- Embranchement.

Monsieur,

Par votre lettre du 21 Juin, confirmée par celle du 28, vous avez bien voulu nous transmettre la demande des autorités allemandes, tendant à la remise en état de l'embranchement de notre entrepôt de Saleux.

Jusqu'ici nous n'avons pu rien faire pour cette remise en état, étant donné que les autorités allemandes s'opposent à ce que nous pénétrions dans notre établissement qu'elles ont réquisitionné.- Nous sommes toutefois d'accord, en principe, pour que les travaux de réfection soient exécutés, si ceux-ci sont nécessaires.

Pourriez-vous, dans ces conditions, nous faire savoir si vos Services pourraient se charger éventuellement de cette réfection, en nous donnant la description des travaux, et le devis estimatif correspondant.

Dans cette attente,

Nous vous présentons, Monsieur, nos bien sincères salutations.

G. LEBRUN.

GL/HZ

7.46.1000.

MS/M R

E.V. Fiche 110 81 R

AMIENS, le 17 Août 1942

S.N.C.F. - VB - Nord
Service
10 SEPT 1942
5500 4

VB/N.va.2

SALEUX

Remise en état, demandée par les Allemands, du branchement N° 8 -

===

Annexe : 1 réquisition avec sa traduction.

Saloux
Divers
Travaux effectués
de l'entretien
Allemands

Monsieur SAINT-AUBIN

Chef de la Subdivision des Etudes Générales
V.B.

à PARIS

Par lettre VB.N.va.2 du 12 Juin 1941, j'ai avisé M. le Chef de la Division de l'Entretien que les Autorités allemandes nous avaient demandé la remise en état des voies 4 et 6 et de la voie de l'embranchement particulier de la Standard Française des Pétroles (anciennement l'Economique) à SALEUX.

La remise en état des voies 4 et 6 a été faite par l'Entreprise PAOLASSINI, suivant commande N° 4049 du 9 Juillet 1941, de M. GUILLAUME.

La Société Standard Française des Pétroles a fait effectuer la remise en état de son embranchement particulier par l'Entreprise GEFROY de NEUILLY sur-SEINE.

Par note du 4 Mai 1942 et sa traduction ci-jointes, l'U.A.B. d'AMIENS m'a demandé la remise en état du branchement N° 8 de SALEUX.

Le nécessaire a été fait pour le 15 Juillet dernier. Il s'agissait de remplacement de traverses en recherche.

Le travail a été effectué sur compte E mais vous serez peut-être d'avis de reporter cette dépense sur le compte R. 446, sur lequel ont été imputées les dépenses de remise en état des voies 4 et 6 de SALEUX.

L'Ingénieur de la Voie
Chef du 2ème Arrondissement

11/9 *Dilly*

Monsieur Tille,

D'après un renseignement recueilli à la Sub-division de la Comptabilité, les dépenses de remise en état des voies 4 et 6 ont été imputées, non pas sur le compte R. 446, mais au compte E sur lequel il y a lieu d'imputer également les frais de remise en état du branchement n° 8.

Transmettre la présente après avoir pris note à M. Roussel pour avis avant classement au dossier des archives régionales.

Le Chef de la Division

11 SEPT 1942

M. de l'ordre n° 542 du 9/4/42

25
8 Saleux

Remise en état du branchement 8 sur demande de l'UAB

AMIENS , le 18 Septembre 1942

VB.N.va.2
SALEUX

Remise en état du branchement
8 sur demande de l'U.A.B.

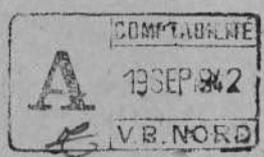
En retour à Monsieur le Chef
de la Division de l'Entretien,
à PARIS

2 annexes en retour
1 réquisition avec sa
traduction

Après avoir pris note.

Transmis à Monsieur ROUSSEL

Pour avis avant classement au dossier
des archives Régionales.



L'Ingénieur de la Voie
Chef du 2ème Arrondissement

[Signature]

Le 3.10.1942

En Retour à la Division
du Service Général V.B. après
avoir pris connaissance.

Le Chef de la Subdivision
de la Comptabilité

[Signature]

CLASSE

*Mr. Bureau
Bureau de
VB/Ngc*

A.

2-

[Faint handwritten notes at the bottom of the page, including a signature and illegible text.]

Le Chef de l'U.A.B. d'AMIENS, le 4 Mai 1942

d'AMIENS

7/J

S.N.C.F. - VR - Nord
Service Régional

- 5 OCT 1942

au Chef du 2ème Arrondissement Voie à AMIENS

N° 8500

OBJET : Entretien de voie en gare de SALEUX -

Après la remise en état des voies de l'embranchement particulier de la Standard Oil, en gare de SALEUX, l'aiguille de raccordement N° 8 de la voie d'évitement serait également à mettre maintenant en état, afin que l'entrée dans la voie de raccordement soit en bon état.

Je vous prie de faire immédiatement le nécessaire à cet effet et de me faire savoir à quelle date les travaux seront terminés.

" OEDER "

Der Vorstand
des Eisenbahnüberwachungsamtes AMIENS, den 4.5.42
für Betriebs- und Baudienst

AMIENS

7/J

An den Leiter des 2. Arrondissements der S.N.C.F.

AMIENS

BETREFF.: Gleisunterhaltung auf Bf SALEUX.: 15110

Nachdem die Gleisanlagen des Privatanschlusses der Standard-Oil-Gesellschaft auf Bf SALEUX instandgesetzt worden sind, wäre nunmehr die Anschlussweiche Nr 8 im Überholungsgleis ebenfalls instandzusetzen, damit auch die Einfahrt in das Anschlussgleis in gutem Zustand ist.

Ich bitte um sofortige Veranlassung hierzu und um Mitteilung, bis wann die Arbeiten beendet sein werden.

" OEDER "

" 15110 "

Der Vorstand des
Eisenbahnüberwachungsamtes
für Betriebs - und Baudienst
Amiens

7/J.

An den
Leiter des 2. Arrondissements der SNCF
A m i e n s . .

Betreff: Gleisunterhaltung auf Bf Saleux.

Nachdem die Gleisanlagen des Privatanschlusses der Standard-Öl-Gesellschaft auf Bf Saleux instandgesetzt worden sind, wäre nunmehr die Anschlußweiche Nr 8 im Überholungsgleis ebenfalls instandzusetzen, damit auch die Einfahrt in das Anschlußgleis in gutem Zustand ist.

Ich bitte um sofortige Veranlassung hierzu und um Mitteilung, bis wann die Arbeiten beendet sein werden.

Amiens, den 4.5.1942

ANNEXE

S.N.C.F. - VB - Nord	
Service Régional	
- 5 OCT 1942	
Nep	Place
R 5500	4

18/5/42

Ind de L'UAB d'Amiens

7/5

Amiens, le 4 mai 1942.

au Chef du 2^e Arrondissement de la SNCF
à Amiens

Objet : Entretien de voie en gare de Saloux

Après la remise en état des voies de l'embranchement particulier de la Standard. Or en gare de Saloux, l'aiguille de raccordement n° 8 de la voie d'emboulement serait également à mettre maintenant en état, afin que l'entrée dans la voie de raccordement soit en bon état.

Je vous prie de faire immédiatement la nécessaire à cet effet et de me faire savoir à quelle date les travaux seront terminés.

Signé : Gador.

ET/R

EV 2.0070 93

AMIENS, le

5 OCTOBRE 1942	
Service Central	
- 9 OCT. 1942	
N° L.S.	Pièces
N° 5.500	5

SALEUX

Travaux exécutés pour les besoins de l'armée Allemande

Monsieur le Chef de la Division de l'Entretien,

VB.N. va2

1 Annexe

SALEUX
Modification intérieure du B.V.

Je vous informe que l'armée allemande vient d'occuper la salle d'attente et de modifier l'intérieur du B.V. de SALEUX en installant une cloison dans la salle des pas perdus après avoir déplacé la bascule à bagages dans le vestibule ainsi créé d'accord avec le Service de l'Exploitation.

- I croquis

Nous n'avons pas eu à intervenir pour ces travaux figurant sur le croquis ci-joint.

L'occupation de ces locaux sera signalé à M. MEESEMAECKER par fiche mensuelle de facturation des prestations fournies aux Autorités allemandes.

A

VOIE-BÂTIMENTS
- 7 OCT 1942
SECRETARIAT

L'Ingénieur de la voie,
Chef du 2° Arrondt,

M. Meeck

M. M. Vigier

H. Aubry *avis note 14/10*
Casteln *su 17/10*
Meesmaecker

10 OCT 1942

D. B.

T.S.V.P.

854^R

dateux
modification
interieur du B.V.

Preis note de A au recto.
En retour pour ordre au classement

22-10-1942

Le Chef du Domaine

[Signature]

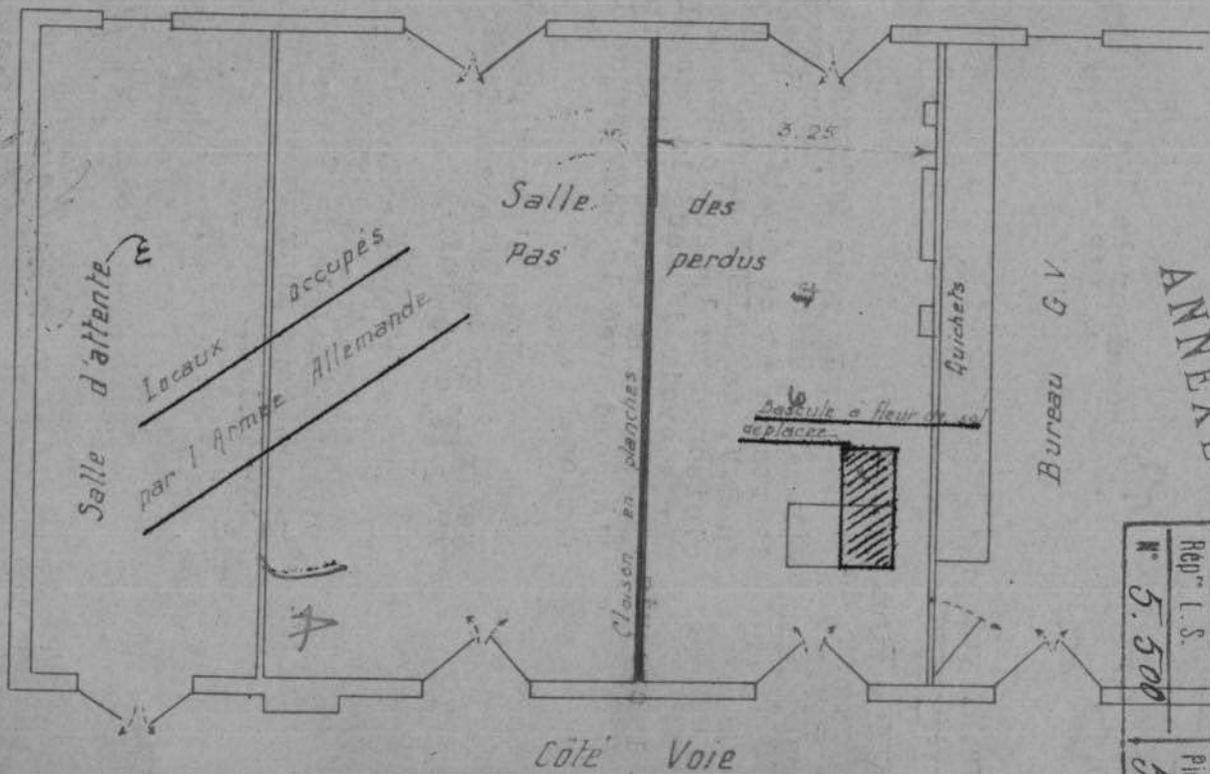
**SUCC - REGION NORD
DOMAINE
et REPROPRIATIONS**

[Faint mirrored text, likely bleed-through from the reverse side of the page]

[Handwritten signature]

SALEUX B.V. - Occupation de la salle d'attente et d'une partie de la salle des pas perdus par l'Armée Allemande

Côté Cour des Voyageurs



Annexé à la lettre
du 5 Octobre 1942
de M. Gillé
à M. Seemann

ANNEXE

NORD - TRAVAUX	
Service Central	
24 OCT 1942	Pièces
Rep. L.S.	5
N° 5.500	

EV. 110

AMIENS, le 6 MARS 1943

*Saloux
Divers
Travaux exécutés
pour les besoins
de l'Autorité
Allemande*

Monsieur le Chef de la Division de l'Entretien, à PARIS

VB.N. va2

SALEUX

Réparation du quai à bestiaux

J. Amours

585 6

Par lettre du 23.2.42 dont ci-joint copie les Services allemands de l'U.A.B. d'AMIENS demandent que le quai à bestiaux de SALEUX dont la reconstruction des murs est devenue nécessaire, soit déplacé en amont de la gare d'AMIENS dans le but d'éviter pour les wagons à décharger à quai, le passage à travers la halle contenant des carburants et huiles et qui est réquisitionnée par l'armée allemande.

Le montant des travaux de maçonnerie en élévation à exécuter, serait le même, qu'il s'agisse de la reconstruction du quai à son emplacement actuel ou du nouveau quai à établir à l'emplacement projeté. Dépense à prévoir : 26.200 Frs.

Les travaux de fondations du nouveau quai entraîneraient une dépense de : 9.300 Frs.

L'armée allemande (~~unit~~ unité de la Luftwaffe) fournira la main-d'oeuvre pour le déplacement du remblai.

Une dépense supplémentaire de 500 Frs est à prévoir pour le revêtement de la rampe par une couche de scories d'une épaisseur de 30 cm.

Nous sommes d'accord avec le Service de l'Exploitation sur les dispositions envisagées.

L'armée allemande (unité de La Luftwaffe) fournissant la main-d'oeuvre pour le déplacement du remblai, l'U.A.B. d'AMIENS estime que les dépenses doivent rester à la charge de la S.N.C.F. étant donné l'état du quai qui exige une remise en état totale.

Les Autorités allemandes se montrant très pressées de voir réaliser ces travaux (voir note de l'U.A.B. d'Amiens du 27 Février), nous les avons entrepris d'urgence et vous serais obligé de bien vouloir me faire ouvrir le compte nécessaire à l'imputation des dépenses d'un montant total de 36.000 Frs.

L'Ingénieur de la Voie, Chef du 2^e Arrondt,

Voir suite donnée

en marge de la note de l'E.B. Paris Nord du 12/3/43.

CLAS 17

*Quantité lors du
déchargement de tanks
Voir l'Etat des lieux de
-2 copies-
du 5/2/43
1 plan
Classé à G 417/112
Donnée par la S.N.C.F.*

VOI MAINTENANTS
SALEUX
S.N.C.F.

M. Weick

*J. M. Veyrier
10/3
H. Hubert
10.3*

*M. Pilla a fait connaître
requis à M. Weick qu'il
les travaux étaient
ajournés par suite
d'insuffisance de l'E.B.D.
U.A.B. 12/3*

Amiens, le 23 février 1943

U.A.B.
Amiens

COPIE

NORD - TRAVAUX	
Service Central	
26 MARS 1943	
107	AMIBS
585	6

-7a I/J

A Monsieur le Chef du 2^e Arrondt.
de la S.N.

ANNEXE

Objet : Rampe à la gare de Saleux.

Le quai latéral actuel de la gare de Saleux est en ruine et des travaux de reconstruction sont nécessaires. Au cours d'un entretien verbal sur place, en présence du Chef de district de Saint-Roch, il a été convenu ce qui suit :

Pour pouvoir se servir de la rampe, il y a lieu de passer par la remise, occupée par le dépôt d'essence, pour éviter ce passage, il est nécessaire de ne pas reconstruire la rampe en question, mais au contraire de la démolir entièrement et de reconstruire à l'autre côté de la halle de marchandises, près de la voie de chargement. Comme la main-d'œuvre pour les travaux de terrassement est fournie par l'unité de l'air (Luftwaffe), une augmentation de prix du coût ne doit pas rentrer en question. Pour couvrir la rampe, je vous prie de fournir une couche de scories d'une épaisseur de 30 cm, nécessaire pour éviter un sol boueux et impraticable.

signé : RIEDEL

Amiens, le 27 février 1943

U.A.B. Amiens

7 /Hg

COPIE
ANNEXE

NORD - TRAVAUX Service Central	
AMiens le 27/2/1943	
A AMIENS L.S.	Pieces
585	6

Monsieur le Chef du Service

AMIENS L.S.

Pieces

585

6

Objet : Entretien des installations du
chemin de fer
(quai en gare de SALEX)
Re lettre 7/J du 8/2/43

Je vous prie de me faire savoir pour
le 5/3/43 si le quai en question a été
remis en état.

RIEDEL

Reichsbahnrat

M. PIERSON

estiatix

B.

Remblai rapporté
par les soins de l'Armée Allemande

Déplacement du quai à bestiaux
de manière U.A.B.

ANNEXE

Murs à construire
par nos soins

Halle

Modification
de l'axe

Quai
à bestiaux

Murs démolis à reconstruire

B.V.

ROUEN

NORD - TRAVAUX	
Service Central	
26 MARS 1943	
Rep. 1. S.	Plans
N° 585	6

E.B.D. Paris-Nord

C./C.

PARIS, le 12.3.43

41 T 2 J

TRADUCTION
(LPN 30806)

26 MARS 1943

A la Région du Nord
de la S.N.C.F.
PARIS

Rép ^m L. S.	Pièces
1-585	7

Seleux
Service
Travaux exécutés pour les
besoins de l'Autorité Allemande

Objet: Remise en état et déplacement de la rampe latérale de la gare de Seleux.

La rampe de la gare de Seleux s'est effondrée. Il est indispensable de la reconstruire immédiatement. Sa résistance doit répondre aux nécessités actuelles. Pour éviter de traverser le hanger occupé par le Luftwaffen-Tanklager, la nouvelle rampe doit être placée le long de la voie de chargement 5. Pour les travaux supplémentaires qui seront ainsi entraînés, le Luftwaffen-Tanklager fournira la main-d'oeuvre nécessaire., ou prendre à sa charge les frais résultant de ce déplacement.

Nous vous prions de donner l'ordre de commencer les travaux immédiatement, au Arrondissement d'Amiens avec qui la question de la reconstruction de la rampe a déjà été étudiée sur les lieux.

Dest.: Région Nord (V.B.)
Monsieur Cartier
Archives

16 MARS 1943
du demandeur

Signé: B E C K
M. l'Ingénieur en Chef

9 *107*

in service *Uy*
M. M. Rogier *ci-joint:*
de l'Amiens *Sette à M. Pierson*
22/3

Eisenbahnbetriebsdirektion

Paris Nord

41 T 2 J

An die
Region Nord der SNCF

Paris

Paris, den 12.3.1943

Rue de Dunkerque, 18
Fernsprech-Anschl. TRU. 56-96

30806

Betrifft: Wiederherstellung und Verlegung der Seitenrampe
auf Bf Saleux.

Bezug: ohne

Im Bf Saleux ist die auffällige Rampe eingestürzt. Eine sofortige
Neuerstellung ist unbedingt erforderlich. Die Stärke muß den heutigen
Anforderungen genügen. Um ein Durchfahren des vom Luftwaffen-Tanklager
belegten Güterschuppens zu vermeiden, soll die Rampe am Ladegleis 5
neu errichtet werden. Für die hierdurch entstehende Mehrarbeit (Erdbe-
wegung) stellt das Luftwaffen-Tanklager Arbeitskräfte zur Verfügung,
oder übernimmt die durch die Verlegung zusätzlich entstehenden Kosten.
Wir bitten, das 2. Arrondissement Amiens, mit dem der Neubau der Rampe
an Ort und Stelle bereits besprochen wurde, anzuweisen, mit der Arbeit
sofort zu beginnen.

alque à m. Saint Aubin, (M. Perrouzet)

Copie à m. Pille, - suite à sa note du 6 Mars 1943 qui aurait dû faire mention du rapport spécial du 5/2/43 transmis le 18/2 - Des instructions pour exécution vous seront adressées dès réception de ce programme allemand.

Copie à m. Roussel, pour avis - suite au rapport spécial du 5/2/43 concernant la démolition du quai à bestiaux.

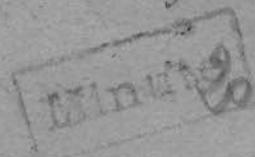
Copie à m. Merck, pour avis.

NORD - TERMINAUX	
Service	
20 MARS 1943	
Rép ^m L. S.	Pièces
N° 585	8

1. ANNEXE

22 MARS 1943
Mars 1943.

Saleux
Travaux exécutés pour les besoins de l'Autorité allemande
V.B.N. de



[Signature]

Saleux

Etablissement d'un quai militaire en remplacement du quai à bestiaux démolie par l'armée allemande

Nominus le chef de la Division des Etudes EX,

Les 3 et 4 Février 1943, au cours du déchargement de tanks de 32^T par l'Armée allemande, les murettes et bordures du quai à bestiaux de la station de Saleux ont été démolies et des avaries ont, en outre, été causées à la voie 5 contiguë ainsi qu'à la halle.

Par note du 12 Mars 1943 dont ci-joint copie (texte allemand et traduction) l'E.B.D. Paris-Nord demande, en fait, (côté Nord de la halle) l'établissement d'un quai militaire

et le long de la voie 5, en remplacement du quai à bestiaux démolie (côté Sud) et tant entendue par la Luftwaffe - Tanklager fournira la main d'oeuvre nécessaire ou prendra à sa charge les frais résultant de ce déplacement. d'un quai

20 MARS 1943

d'un quai dont la résistance doit répondre aux nécessités actuelles

[Signature]

Je vous serais obligé de vouloir bien
faire le nécessaire d'urgence pour que
M. Degardie, ^{directeur} ~~le plus~~ ^{soit} ~~le type de~~
puisse adopter et sur le ^{projet} ~~projet~~ ^{projet} ~~projet~~
à M. Guillaume le programme des
dépenses à établir ^{et} ~~et~~ ^{permettre}
de saisir M. Porchez ^{pour} ~~pour~~ ^{qu'il}
soient de donner à l'appréciation
de la Commission Favière qui aura
à déterminer la participation des
Autorités d'occupation dans les dé-

pendances.
Des réceptifs de cet avis, les instructions
utiles seront données pour l'exécution de
ce travail, et l'EBD sera informé ^{du montant} ~~des~~

de la part des dépenses de construction du nouveau quai
qui doivent rester à la charge des autorités
allemandes, ^{à régler} ~~comme~~ ^{impôts} ~~comme~~ ^à ~~à~~

participer à ces dépenses pour une somme
correspondant à ce qui ^{est} ~~est~~ ^{est} ~~est~~
pour la remise en ^{état} ~~état~~ ^{du} ~~du ^{quai} ~~quai ^{avarié}
étant ^{évalué} ~~évalué~~ ^à ~~à ^{un} ~~un ^{montant}~~~~~~~~

de l'exploitation de l'AMCF
(Chapitre IV article 60) ~~et~~
Le Chef de la Division des Etudes V.D.

provisoirement à l'encre
d'Exploitation (Chapitre IV article 60)
40) par les dépenses

Handwritten signature

29-9
Handwritten initials

22 MARS 1943

Handwritten signature

fait le

Copie à MM. PILLÉ avec copie de la note de l'E.B.D. Paris-Nord du 12 mars 1943.

Paris, le

Suite à sa note du 6 mars 1943 qui aurait dû faire mention du rapport spécial du 5/2/43 transmis le 18/2. Des instructions pour exécution vous seront adressées dès réception du programme demandé.

ROUSSEL pour avis - suite au rapport spécial du 5/2/43 concernant la démolition du quai à bestiaux.

MERCK pour avis.

VB. N/ dv.

Monsieur le Chef de la Division des Etudes Ex.

NORD - TRAVAUX	
Service	
26 MARS 1943	
Rep. L. S.	Pièces
N° 585	8

SALEUX

Mémoire
Duplicate

ANNEXE

Etablissement d'un quai militaire en remplacement du quai à bestiaux démolé par l'armée allemande

Les 3 et 4 Février 1943, au cours du déchargement de tanks de 32^e par l'Armée allemande, les murettes et bordures du quai à bestiaux de la station de Saleux ont été démolies et des avaries ont, en outre, été causées à la voie 5 contiguë ainsi qu'à la halle.

Par note du 12 mars 1943, dont ci-joint copie (texte allemand et traduction) l'E.B.D. Paris-Nord demande l'établissement, côté Nord de la halle et le long de la voie 5, d'un quai dont la "résistance doit répondre aux nécessités actuelles", en remplacement du quai à bestiaux démolé, situé côté sud, étant entendu que pour les travaux supplémentaires qui en résulteraient la Luftwaffen-Tanklager fournira la main-d'oeuvre nécessaire ou prendra à sa charge les frais résultant de ce déplacement.

- 1 -

Je vous serais obligé de vouloir bien faire indiquer d'urgence à M. Guillaume par M. Bégardin l'avis du Service Ex sur le type de quai à adopter et sur l'emplacement à assigner au nouveau quai.

Lès réception de cet avis, les instructions utiles seront données pour l'exécution de ce travail, et l'E.B.D. sera informée du montant de la part des dépenses de construction du nouveau quai qui doivent rester à la charge des autorités allemandes, le surplus, correspondant à ce que coûterait la remise en état du quai avarié, étant imputé provisoirement, conformément aux errements, au compte d'Exploitation de la S.N.C.F. (chapitre IV, article 40).

Le Chef de la Division des Etudes V.B.

Signé: VICIER

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

RÉGION DU NORD

EXPLOITATION

18, Rue de Dunkerque
PARIS IX

Tél.: TRUDAINE
99.40, 99.41, 99.42, 99.43
Inter 39

Adresse Télégraphique
NAFERNORD

S.N.C.F. - VB - Nord	
Service Régional	
8 AVR 1943	
7 2 AVR 1943	
Rep. 11	Place
N° 585	9

Saleux
Amiens
Autour des véhicules pour le service
allemande

Monsieur le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments,

EX. N. e/g 3A
57.996

SALEUX

Aménagement
à un autre
emplacement
du quai dé-
couvert, dé-
moli au
cours d'opé-
rations de
déchargement
par l'Armée
allemande

Les 3 et 4 Février 1943, au cours du déchargement de tanks par l'Armée allemande, les murettes et bordures du quai à bestiaux situé à proximité de la halle, côté Rouen, de la station de Saleux ont été démolies et des avaries ont, en outre, été causées à la voie 5 contiguë, ainsi qu'à la halle.

En conséquence, l'E.B.D. Paris-Nord demande l'établissement, côté Amiens de la halle, et le long de la même voie 5, d'un quai dont "la résistance doit répondre aux nécessités actuelles", en remplacement du quai à bestiaux démoli, étant entendu que pour les travaux supplémentaires qui en résulteraient, la Luftwaffen-Tanklager fournirait la main d'oeuvre nécessaire ou prendrait à sa charge les frais qu'occasionnerait ce déplacement.



9 AVR 1943

M. Semant

M. Vignier

M. Vignier

M. Vignier
12.4.

Je vous confirme mon accord sur le principe de la reconstruction du quai, côté Amiens, mais étant entendu que les dispositions à prévoir seraient celles du quai-type, comme indiqué au croquis ci-joint.

Ernst Perroux
13/4
B >

10940
10941
10942
10943
10944
10945
10946
10947
10948
10949
10950
10951
10952
10953
10954
10955
10956
10957
10958
10959
10960
10961
10962
10963
10964
10965
10966
10967
10968
10969
10970
10971
10972
10973
10974
10975
10976
10977
10978
10979
10980
10981
10982
10983
10984
10985
10986
10987
10988
10989
10990
10991
10992
10993
10994
10995
10996
10997
10998
10999
11000



12/3

En ce qui concerne les dépenses, l'intégralité de celles-ci et non pas seulement les frais de report pur et simple du quai à son nouvel emplacement devrait être imputée à la Wehrmacht car dans les circonstances actuelles le trafic commercial de Saleux ne nécessiterait pas immédiatement ces travaux et le quai ancien avant la guerre l'occupation suffisait aux besoins du trafic.

Le Chef du Service de l'Exploitation,

Carfany

Expédié le 28/4/43

Mr l'Ingénieur en Chef
ci-joint: Lettre à l'EBD Paris-Nord
20 Avril 1943.

[Handwritten initials]

Décalque à M. Saint Aubin, (M. Pourousset)

copie à M. Pille - pour avis - suite à la copie de la lettre de M. Vigier

copie à M. Roussel à M. Pierson du 22 Mars 1943

copie à M. Castelin, pour avis.

copie à M. Merck, pour avis.

Tirage à M. Dégardis - suite à sa lettre n° 3A 2° 57796 du 8 Avril 1943.

NORD - TRAVAUX	
Service Control	
7 AVR 1943	
Rép. L. S.	PIÈCE
N° 585	10

23 AVR. 1943 1943. !... !...

J. Ballot

Eisenbahnbetriebsdirektion
Paris-Nord

Saleux
Travaux
de l'Autorité pour les besoins
de l'Armée allemande

Les 3 et 4 Février 1943 au cours du déchargement de tanks de 32 T par l'Armée allemande, les murettes et bordures du quai à bestiaux de la station de Saleux ^{ayant} été démolies et par l'Armée allemande le 3 et 4 février 1943 ^{par} les ^{travaux} de déchargement des ^{tanks} ^{et} ^{des} ^{matériaux} ^{en} ^{général} ^{ont} ^{été} ^{causés} ^{et} ^{la} voie 5 contiguë ^{ajouté} qui à la halle de tanks, l'E.B.D Paris-Nord a,

Par note 41 T 2 J du 12 Mars 1943, l'E.B.D

Paris Nord a demandé à la Région du Nord la construction ^{en} ^{remplacement} ^{mais} ^{l'Armée} ^{doit} ^{organiser} ^{ce} ^{et} ^{le} ^{tray} ^{de} ^{la} ^{voie} ⁵ ^{de} ^{cette} ^{station}, ^{d'un} ^{quai} ^{dont} ^{la} ^{résistance} ^{doit} ^{répondre} ^{aux} ^{nécessités} ^{actuelles}, ^{en} ^{remplacement} ^{du} ^{quai} ^à ^{bestiaux} ^{démoli} ^{côté} ^{sud}, ^{étant} ^{entendu} ^{que} ^{pour} ^{les} ^{travaux} ^{supplémentaires} ^{qui} ^{en} ^{résulteraient},

- " la Suftwaffen-Tanklager fournira la main d'œuvre nécessaire ou prendra à sa charge
- " les frais ^{relatifs} ^à ^{ce} ^{déplacement},"

Je vous confirme l'accord de la Région du Nord sur le principe de la reconstruction du quai ^à ^{l'emplacement} ^{prévisé}, ^{étant} ^{entendu} ^{que} ^{les} ^{dispositions} ^à ^{prendre} ^{seraient} ^{celles} ^{de}

21 AVRIL 1943

quai-type adopté maintenant ^{par} SNCF, c'est-à-dire, d'un quai pouvant être desservi en bout et latéralement.

Les dispositions qui seraient à exécuter dans la station de Salency sont figurées sur (teintes rose et jaune ^{du} plan ci-joint) et consistent, comme vous l'avez demandé, ^{à l'EBD} à la réalisation de ce projet, dans

l'hypothèse de construction d'un quai de ce type mais renforcé ^{dont la résistance répondra aux nécessités actuelles} pour tenir compte des indications de votre note sur visé du 12 Mars 1943, entraînant une dépense évaluée à 600,000 fr environ, qui ^{est à} devrait être supportée par la Wehrmacht, car l'établissement d'un tel quai n'est justifié que par ^{les} besoins ^{actuels} de l'armée allemande.

^{En effet} Par ailleurs, dans les circonstances actuelles, le trafic commercial de la station de Salency ne nécessiterait pas ^{un} le déplacement du quai ^{de ce type} pas ^{immédiatement} la construction d'un quai-type ^{de ce type} par l'Armée allemande ^{en tant qu'il s'agit d'un type} suffisant aux besoins ^{du trafic} du trafic de la SNCF.

Dès que l'EBD ^{aura} donné son accord sur les dispositions envisagées et ~~sur le plan ci-joint~~ ^{des} instructions seront ^{données} au Chef du 2^e ^{arrondissement} de la voie à Amiens pour l'exécution des ^{travaux}.

Bien entendu, si une partie des travaux est réalisée par la Wehrmacht, la dépense de ^{matériaux et de main d'œuvre} sera admise dans la proposition correspondante d'entretien.

[Handwritten initials]

Nota de M. Marché

Le Chef du Service de la Voie et des Bâtiements

20-4 *[Signature]*

Décalque à M. SAINT-AUBIN (M. FERROUSSET)

copie à M.M. FILLE, pour avis, suite à la copie de la lettre de M. VIGIER à M. PIERSON? du 22 Mars 1943.

ROUSSEL,
CASTELIN, pour avis.
MERCK, pour avis.

— d° —
ANNEXE

Tirage pour M. DEGARDIN, suite à sa lettre S 3^A n° 57.996 du 8 Avril 1943.

JB

23 AVR 1943

Service Central	
27 AVR 1943	
Rép. L. S.	Pièces
N° 585	10

NOTE

VB/S. dv

pour l'Eisenbahn Betriebs Direktion
PARIS-NORD.

Les surtettes et bordures du quai à bestiaux de la station de SALEX ayant été démolies par l'Armée allemande les 3 et 4 Février 1943 au cours d'un déchargement de tanks, l'E.B.D. Paris-Nord a, par Note 41 2 2 J du 12 Mars 1943 demandé la construction en remplacement, mais du côté exposé, (c'est-à-dire côté ouest) de la dite Halle à marchandises, d'un quai découvert, dont la résistance devra répondre aux nécessités actuelles, étant entendu que "pour les travaux supplémentaires qui seront ainsi entraînés, la Luftwaffen-Techniker Service fournira la main-d'œuvre nécessaire ou prendra à sa charge les frais résultant de ce "déplacement".

Je vous confirme l'accord de la Région du Nord sur le principe de la reconstruction du quai à l'emplacement envisagé étant entendu que les dispositions à prévoir seraient celles du quai-type adopté maintenant par la S.N.C.F., c'est-à-dire, d'un quai pouvant être desservi en bout et latéralement.

Ces dispositions (teintes rose et jaune du plan ci-joint) comportent, comme l'E.B.D. l'a demandé, la construction d'un quai renforcé dont la résistance répondra aux nécessités actuelles. La dépense correspondante, évaluée à 600 000^{fr} environ, est à supporter par la Wehrmacht, sur l'établissement d'un tel quai n'est justifié que par les besoins actuels de l'Armée allemande, le trafic commercial de la station de SALEX ne nécessitant pas le déplacement de l'ancien quai avarié par l'armée ^{allemande} qui était suffisant pour les besoins du trafic de la S.N.C.F.

Bien entendu, si une partie des travaux est réalisée par la Wehrmacht, la dépense à rembourser à la S.N.C.F. se trouvera diminuée d'autant.

Dès que l'E.B.D. aura donné son accord sur les dispositions envisagées, des instructions seront données au Chef du 2^{ème} Arrondissement de la Voie à AMIENS pour l'exécution immédiate des travaux.

Signé: DEMAUX

S.N.C.F. Région du Nord
13 MAI 1943
Division du Montement

NORD - PAS DE CALAIS
18 MAI 1943
Rap. L.S.
N° 585
Pièces 11

A la S.N.C.F.
Région du Nord
Paris

... 3. Annexes

Ev. 17011
PRODUCTION
30.806
Dites
travaux de démolition pour
les besoins de l'Armée
Allemande

Objet: Reconstruction et déplacement de la rampe de la gare de SALEUX.
Réf.: Lettre de la SNCF VB/N do du 23/4/43.

La reconstruction de la rampe latérale de la gare de Saleux est terminée déjà sauf ce qui concerne le revêtement. La proposition faite par la S.N.C.F. de faire construire une rampe servant à la fois de quai en bout et de rampe latérale ne peut donc plus être retenue. Si le trafic commercial nécessitait ultérieurement l'installation d'un quai en bout, ce serait là affaire de la S.N.C.F.

Pour la reconstruction de la rampe latérale, la main d'oeuvre a été fournie par le Luftwaffe-Taklager de Saleux. Les dépenses qui devaient être supportées par les Services Allemands sont ainsi réglées.

21/5

14 MAI 1943

(s) HARREUTHER

Dest: Région Nord (V.B.N.do)
Monsieur Cartier
Archives

M. Demarec
B-18/5

M. Demaux

M. Munk

M. M. Vigier
St. Aubin

B21/5 Saleux

Transmis à Monsieur Dille,

Reconstruction et déplacement du quai à bestiaux démolit par l'Armée allemande

- Suite à mes instructions sur copie de la lettre de M. Vigier à M. Pierson du 22 Mars 1943 et à la copie de la note à l'E.B.D. Paris-Nord du 23 Avril 1943 -

Veuillez me faire connaître :

- 1° à quelle date et dans quelles conditions vous avez été amené à procéder au rétablissement du quai dont il s'agit sans instructions de ma part et sans m'en référer - Joindre un plan figurant les dispositions réalisées ainsi que l'estimation des dépenses qui, éventuellement, auraient été engagées ou resteraient à engager par la S.N.C.F.
- 2° si la résistance du nouveau quai répond aux nécessités actuelles, et s'il ne risque pas d'être également démolit lors d'un déchargement de tanks.
- 3° le compte sur lequel les dépenses ont été imputées.
- 4° le détail des matériaux contingents utilisés et le tonnage correspondant, en précisant si des bons monnaie ont été réclamés à l'UAB et s'ils ont été accordés ou le seront prochainement.

Le Chef de la Division de l'Entretien

35

3°- Les dépenses réalisées ont été imputées sur le compte R.A.S.B. ~~13000~~ ^{132 988} (remise en état d'installations endommagées par l'armée allemande).

4°- Détail des matériaux contingentés utilisés :

Ciment : 5 T
Produits ferreux : 0^T888
Briques : 18.000

Aucun bon ~~matériau~~-matière n'a été, jusqu'à présent, réclaté à l'U.A.B. d'AMIENS.

B21/5 V.B.N. de

Saloux
Reconstruction et déplacement
du quai à bestiaux démolé
par l'Armée allemande

L'Ingénieur de la voie,
Chef du 2^o Arrondt,

[Signature]
19/8

Monsieur Pille,

Etant donné que la résistance du nouveau quai est suffisante et répond aux nécessités actuelles (embarquement et déchargement de tanks) et que l'imputation des dépenses au compte R.A.S.B. n° 988 est correcte, je n'ai pas d'objections aux dispositions adoptées pour le rétablissement du dit quai.

- 3 -

En ce qui concerne (A) de votre note ci-^{contre} du 16 juillet 1943, vous n'avez pas à prendre l'initiative de l'exécution des travaux de terrassements restant à réaliser, ceux-ci incombant à la Luftwaffe qui doit, si elle juge ces travaux indispensables, fournir la main d'œuvre nécessaire comme l'indique l'E.B.D. Paris-Nord dans sa note ^{explémentaire} ci-avant du 12 mai 1943.

VB.N. v22

Saloux

Reconstruction et déplacement
du quai à bestiaux démolé par
l'Armée allemande

L.S. 585-11

- 3 -

(Etudes de la Voie)

19 août 1943

Le Chef de la Division de l'Entretien,

[Signature]

En retour pour ~~ce qui~~ après avoir pris note à Monsieur le Chef de la Division de l'Entretien

Amiens, le 10 septembre 1943

L'Ingénieur de la Voie,

le Chef du 2^o Arrondt

CLAISEN

EV. 170 119

Monsieur le Chef de la Division de l'Entretien,

VB.N. va2

SALEUX

Reconstruction et déplacement du quai à bestiaux démoli par les allemands

L.S. 585-11

1°- Le 3 février 1943, au cours du déchargement de tanks allemands, le quai à bestiaux de SALEUX a été démoli et sa reconstruction devenue nécessaire.

Le 23 février, M. RIEDEL de l'U.A.B. d'AMIENS a demandé que ce quai ne soit pas reconstruit à son emplacement mais soit reporté en avant de la halle aux marchandises et a ensuite insisté à différentes reprises pour la réalisation rapide de ce quai.

Je vous ai tenu au courant de cette situation et de la correspondance reçue par ma lettre du 6 Mars 1943, par laquelle je vous informais que j'entreprenais d'urgence les travaux.

Je vous adresse, ci-joint, un plan figurant les dispositions réalisées.

Ci-après estimation des dépenses :

Dépenses engagées :

Terrassement et maçonnerie..... 35.500.-
(Cde PRIVILEGGIO n° 2553 du 14/4/43)

Fourniture de vieux rails 0^m800 à 530 Frs..... 424.-
 éclisses 0^m075 à 490 Frs..... 37.-
 boulons 22 à 1,10..... 24.-

35.985.-

soit : 36.000 Frs

Dépenses à engager :

(Le Luftwaffe, malgré plusieurs interventions, n'a effectué qu'imparfaitement le remblai du nouveau quai; la rampe serait à allonger de 3 ou 4m et il reste à évacuer une grosse partie du remblai du quai supprimé. Pour ce travail une dépense de 10.000 Frs est à prévoir si l'armée allemande ne le réalise pas)

2°- A mon avis la résistance du nouveau quai est suffisante et répond aux nécessités actuelles (embarquement et déchargement de tanks).

1 plan
3 notes

VOIE BATIMENTS
47 JUIL 1943
SECRETARIAT

M. de Tilly

M. Vignier
M. Pointin
20/7

M. Perronneau

B

V 13 N. n° 1321/5
Saloux

Reconstruction et
déplacement du
quai à Berlin
démoli par
l'Armée allemande

7 SEPT 1943
Rep. L.S.
n° 585

ANNEXE

Monsieur l'Ingénieur en Chef,
Réponse à votre annotation sur
note ci-jointe du 12/5/43 et l'EBD. Cette
affaire n'a pas été
mal traitée, car nous
n'avions aucune raison de
penser que les travaux étaient
exécutés, M. Dille ayant fait
connaître à M. Merck par
téléphone que les travaux étaient
ajournés en attente d'instructions
de l'EBD, à l'UAB n'ayant
pas signalé par la suite, qu'il
était forcé de passer à exécution
sans attendre les instructions
qui lui étaient annoncées sur
copie de votre lettre du 22
Mars 1943 à M. Pierson.

Quoi qu'il en soit, je vous
proposerais de transmettre la note
de l'EBD à M. Dille pour lui
demander notamment de nous
tenir au courant dans des cas
analogues.

2^e juin 43.

Le Chef de la Subdivision
des Etudes de la Voie

Dille

m
7.0
[Signature]

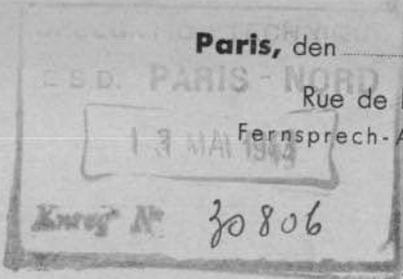
Eisenbahnbetriebsdirektion

VB-Nr.	77
Reg.	
7 SEPT 1943	
Platz	MM
Rep. L.S.	
N° 585	

Paris Nord

41 T 3 Jo

Paris, den 12. Mai 1943



Rue de Dunkerque, 18

Fernsprech-Anschl. TRU. 56-96

An die
Region Nord der SNCF

Paris

Betr: Wiederherstellung und Verlegung der Rampe auf Bf. Saleux

Bezug: Schreiben d. SNCF VB/Ndo vom 23.4.43

Die Wiederherstellung der Seitenrampe auf Bf. Saleux ist bis auf Befestigung der Rampenoberfläche bereits beendet. Der Vorschlag der SNCF zum Bau einer Rampe, die gleichzeitig als Kopf- und Seitenrampe dient, kann daher nicht mehr berücksichtigt werden. Sollte der öffentliche Verkehr in späterer Zeit den Bau einer Kopframpe erforderlich machen, so wäre das eine Angelegenheit der SNCF.

Für die Wiederherstellung der Seitenrampe wurden Arbeitskräfte des Luftwaffen-Tanklager Saleux eingesetzt. Die Unkosten, die von den deutschen Stellen zu tragen waren, sind hiermit abgegolten.

[Handwritten signature]

[Handwritten initials]

ANNEXE

EK 1

SALEUX
Divers

L. Dreyfus

VB.N. va2

Travaux exécutés pour les besoins de l'Autorité Allemande

Monsieur le Chef de la Division de l'Entretien,

S.N.C.F. - VB - Nord
Service
21 AOUT 1943
REP. D
N° 188 12

SALEUX
Déplacement du pont à bascule

-I- A

Par suite de l'interdiction de l'accès de la halle aux marchandises par les Autorités Allemandes et de la reconstruction au nouvel emplacement demandé par les Autorités du quai à bestiaux de la station de SALEUX, démoli par les troupes allemandes, le déplacement du pont à bascule et du gabarit de chargement de cette station avait été prévu - suivant programme de travaux indiqué par la lettre EX.N.g^{3A} - 57996 du 8.4.1943 de la Division des Etudes EX à M. le Chef du Service de la Voie et des Bâtiments - à l'extrémité côté ST-ROCH du nouveau quai latéral.

Ce nouvel emplacement indiqué au plan ci-joint obligera le pont à bascule à être inévitablement parcouru par les machines ; or le pont à bascule actuel étant du type Falcot 30^T, cuvelage en maçonnerie, sans appareil de calage, il est nécessaire de prévoir un pont à bascule d'un autre type.

Mon collègue de l'Exploitation me demandant de procéder au déplacement des pont à bascule et gabarit de chargement nécessaires aux opérations de la gare de SALEUX, je vous serais obligé de bien vouloir me faire parvenir vos instructions.

BÂTIMENTS
AOUT 1943
PRETARIAT
NORD

voir 21/8 m
M. Bouillon
M. Widman
20.8.

L'Ingénieur de la Voie,
Chef du 2^o Arrondt,

1/9 m Dilly

SALEUX
Déplacement du pont à bascule

Examiné à Monsieur Widman,

avec prière de me faire connaître, dès que possible, le type de pont à bascule actuellement disponible qu'il conviendrait d'installer et de m'adresser l'estimation de la dépense qu'entraînerait cette opération.

25/8

- 1 -

M. Dreyfus
119

Le Chef de la Subdivision
des Etudes Générales

Ponsant

31 Août 1943
1^{er} septembre

T.S.V.P.

VB. N. dm
SALIEUX

Monsieur POINTIN,

Déplacement du pont-à-bascule

Suite à votre note au recto.

Je suis d'avis d'installer en gare de SALIEUX un pont-à-bascule de 30/56t à tablier de 6m, type Duchesne, avec cuve en fonte et dispositif de calage.

Cet engin est, actuellement en attente de réparation au Moulin Neuf. Son montage à SALIEUX en remplacement du pont de 30t existant entraînerait une dépense d'environ 75 000f suivant estimation ci-jointe.

Annexes:

- 1 estimation
- 1 plan

L'Ingénieur Principal
Chef de la Subdivision des Ouvrages d'Art
et du Matériel Fixe

29.9.43

18/10

Transmis à Monsieur Tille,

Prise de demander au Magasin du Moulin Neuf l'envoi à Salieux, dès que sa réparation aura été effectuée, du pont à bascule de 30/56T rive dans la note ci-dessus de M. Widmann et de procéder à l'installation de cet engin en remplacement du pont à bascule de 30T à supprimer, suivant les dispositions figurées en rose et en jaune sur le plan ci-joint.

Vous ferez également le nécessaire en ce qui concerne le report de (M) en (N) du plan du gabarit de chargement.

Pour les raisons rappelées en (A) de votre note ci-avant du 19 Août, les dépenses afférentes à ces travaux doivent suivre le même sort que celles de reconstruction du quai à bestiaux démolé par l'Armée allemande, et les imputations sont en conséquence à faire sur le compte R.A.S.B. n° 988.

Transmettre le présent dossier pour avis à M. Roussel

18 Octobre 1943.

Le Chef de la Division de l'Entretien.

14.10

M. Roussel
20/9 43
B12/10
Salieux

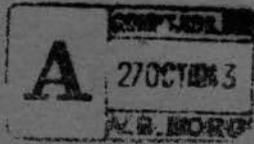
Substitution d'un pont à bascule de 30/56T au pont à bascule de 30T

La division des Etudes Ex. est d'accord
-3-6-

Compte annulé depuis.
(avis de service du 6/11/44)
Les dépenses imputées à ce compte sont considérées comme prestations et imputées sur compte E.P. (titre 85)

[Signature]

[Signature]



Reçu le 26 Octobre 1943

VB.N. Va 2

Saloux

Substitution d'un pont à bascule de 30/56T au pont à bascule de 30T

L.S. 585-12

L.S. 585-13

transmis le présent dossier à Monsieur Roussel Chef de la Subdivision de la Comptabilité après avoir pris note

L'Ingénieur de la Voie,
Chef du 2^e Arrond^t

[Signature]

VBNGcA

Saloux

Substitution d'un pont à bascule de 30/56T au pont à bascule de 30T

HS-585-12

HS-585-13

R ASB-132 988

En retour à la Division du Service Général (Archives), après avoir pris note.

29/10/43

Le Chef de la Subdivision de la Comptabilité

[Signature]

[Signature]

ANNEXE

OBJET DES DÉPENSES	QUANTITÉS	PRIX DE L'UNITÉ	DÉPENSES	
			Partielles	Blocales
S A L E U X				
Déplacement du pont-à-bascule				
Travaux incombant au Service de la Voie et des Bâtiments				
A - Evaluation en principal de la dépense				
Suppression du pont-à-bascule de 30t à tablier de 4m et installation d'un pont-à-bascule de 30/56t à tablier de 6m, type Duchesne, sur cuvelage en fonte				
<u>Main-d'oeuvre</u>				
Dépose et chargement du pont de 30t - 4m sur wagon		530f	530	
Démolition des maçonneries de la cuve du pont ci-dessus	10m ³	75f	750	
Déchargement de scories pour comblement et pilonnage	18m ³	20f	360	
Coupe de rails à l'emplacement du nouveau pont-à-bascule	4	15f	60	
Pose de voie et éclissage	4m	25f	100	
Fouilles pour installation du nouveau pont-à-bascule	25m ³	65f	1625	
Chargement des terres sur wagon	25m ³	15f	375	
Pose et réglage du pot de 30/56t - 6m			6600	
				10 400
<u>Fournitures</u>				
Scories	3,3t	30f	100	
Pont-à-bascule de 30/56t type Duchesne, avec cuve en fonte provenant du Magasin du Moulin-Neuf		64000f	64000	
Voie en rails 30 kg	4m	250f	1000	
Eclisses et divers			500	
Construction d'un radier en béton pour le pont-à-bascule ci-dessus	5m ³	600f	3000	
				68 600
				<u>79 000</u>
				à reporter:

SERVICE DE LA VOIE
 Service R
 2 NOV 1943
 N° 120119

OBJET DES DÉPENSES	QUANTITÉS	PRIX DE L'UNITÉ	DÉPENSES	
			Partielles	Blocales
report				79 000f
<u>A déduire:</u>				
Valeur actuelle des matériaux à provenir de l'opération:				
pont-à-bascule 30t - 4m (vieilles matières)	8	500f		
couronnement en bois de la cuve		500f		
		<u>9 000f</u>		<u>-9 000f</u>
				70 000f
Somme à valoir				5 000f
				<u>75 000f</u>
				=====

ET/R
11/11/43

Amiens, le 21 Janvier 1944

Lacluse
Devers
various experts
besoins sel

140/43

VB.N. va2
SALEUX

Monsieur le Chef de la
Division de l'Entretien,

S.N.C.F. Nord
24 17 34
21
3249 13

Déplacement du pont
à bascule actuel de
30T et remplacement
par un pont à bas-
cule de 30/56 T

proposé
par moi

Suite à la note du 18 Octobre 1943
de M. LECCLERCQ concernant l'affaire reprise en
marge, nous devons procéder en gare de SALEUX,
à l'installation d'un pont à bascule 30/56 T à
tablier de 6m type Duchesne en remplacement
du type Falcot 30 T existant actuellement.

-2-

Ce pont à bascule (30/56T) qui
était en attente de réparation au magasin du
MOULIN-NEUF, au moment de la demande, ne
nous est pas encore parvenu.

Or, suivant copie de la lettre ci-
jointe du 13.1.44 au Chef de la Division des
Etudes EX à PARIS, mon Collègue de l'Exploita-
tion m'avise que l'armée allemande va entre-
prendre, à ses frais, suivant note dont copie
ci-annexée du 23.12.43 du Chef de l'U.A.B.
d'AMIENS, le déplacement du pont à bascule
pour l'installer sur voie 6 derrière l'aiguille
8.

Voir suite
donnée en
marge de
la lettre de
M. Pierson
du 24/1/44

Je tiens à vous aviser à toutes fins
utiles.

VOIE-BÂTIMENTS
NORD
CENTRAL

L'Ingénieur de la voie,
Chef du 2° Arrondt,

Ante

transmis à Monsieur Parentin pour
examen, les instructions du 18/10/43
ayant été préparées par la Subdivision

M. Lelercq
M. Pétit
M. Sigier
M. Wideman
1/2

Le 28/1/44

F. Wideman

ET/R
4° Arrondt

T.2.100

SALEUX

Aménagement à un
autre emplacement
du quai découvert
démoli au cours
d'opérations de
chargement par
l'Armée allemande

COPIE

Amiens, 13/1/44

ANNEXE

M. le Chef de la Division des
Etudes EX, à PARIS

CA.

3249 13

Suite à votre transmission Ex.
N.g3 A 57996 du 8 Avril 1943 de
M. le Chef du Service de la Voie
et des Bâtiments, relative à l'af-
faire rappelée en marge.

La reconstruction du quai a
été effectuée en Mai. Le déplace-
ment du pont à bascule reste à faire.

A ce sujet, je suis avisé que l'Armée
allemande va entreprendre à ses frais de dépla-
cement du pont à bascule et l'installer sur
voie 6 derrière l'aiguille 8 (voir croquis ci-
annexé).

Ce pont à bascule, à cet endroit, ne sera
plus d'aucune utilité à la gare.

Le matériel reçu et expédié l'est toujours
à gauche, l'utilisation du pont à l'endroit pro-
jeté aurait pour conséquence des manoeuvres
supplémentaires.

D'autre part si la mesure envisagée était
réalisée, il faudrait prévoir un dispositif
de calage pour les machines de manoeuvres passer
sur voie 6.

Je vous serais très obligé des instructions
que vous voudrez bien me faire donner.

Le chef du 4ème arrondt,
"BUZENET"

Transmis à Monsieur le Chef d'arrondissement
de la Voie à AMIENS,
pour le tenir au courant.

"BUZENET"

Copie ANNEXÉE à LA LETTRE
de M. *Pille* à M. *Demaux*
en *21 Janvier 1944.*

ET/R

U.A.B.

COPIE

AMIENS

1/J

7

Amiens, le 23 Décembre 1943

à Monsieur le Chef du 4ème arrondissement S.N.C.F.
à AMIENS

Objet- Déplacement d'un pont à bascule en gare de SALENX.

Le pont à bascule situé derrière la halle aux marchandises réquisitionnée par l'armée allemande doit être déplacé parce qu'inutilisable et être posé sur voie 6 derrière l'aiguille n° 8, pour permettre aux services allemands de procéder au pesage des wagons qui leur sont destinés ou qu'ils expédient, en évitant toute manœuvre supplémentaire.

La S.N.C.F. est autorisée à utiliser ce pont à bascule à son nouvel emplacement dans l'embranchement de l'unité allemande considérée.

Le déplacement de cette bascule ne peut pas provoquer de gêne pour le service, l'accord a déjà été donné.
Je vous prie d'en prendre connaissance.

Les travaux seront exécutés par l'Armée allemande à ses propres frais

*Plus forte
que la traduction
arrivée par M. Pison
le 24/1/44, et ainsi
faire la présente note
arriver par M. Pille*

3249 13
S.N.C.F.

"RIENDEL"

note ANNEXÉE à LA LETTRE
de M. Pille à M. Demaux
du 21 Janvier 1944.

S. N. C. F.

Région du Nord

EXPLOITATION

ÉTUDES TECHNIQUES

EX.N° N°57.996

Rappeler dans la réponse le numéro ci-dessus.

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :

" NAFERNORD "

TÉLÉPHONE :

TRUDAINE 99-40 et la suite
- 97-90 et la suite
INTER-TRUDAINE 33

SALEUX

Installation de ponts à bascule.

Le remplacement du pont à bascule par un pont à chariot ne permet pas son franchissement par les machines

Je ne suis pas sûr que le pont à bascule soit à l'abri de la destruction.

31/1/44

au Bureau

Paris, le 27 JAN. 1944 19

95, Rue de Maubeuge (X°)

... 2 Annales

EV 140143
S^m Saleux
Divers
Travaux exécutés pour le
besoin de l'autorité albanaise

S.N.C.F.
31 JANV 1944
L
3249 14

Monsieur le Chef de la Division
des Etudes V.B.

Suite à votre lettre du 22 Mars dernier relative à l'établissement d'un quai militaire en remplacement du quai à bestiaux démolé par l'armée allemande en gare de Saleux (Projet maintenant réalisé).

Je crois savoir que le pont à bascule de 30^T (A du croquis ci-joint dont ce projet prévoyait le report en B, serait en définitive rentré au Magasin en raison de son mauvais état et remplacé, au nouvel emplacement projeté, par un engin de 30/56 T., à tablier de 6m de longueur, muni d'un appareil de calage.

Or, par lettre dont copie ci-jointe, l'U.A.B. d'Amiens signale que le dit pont à bascule est à installer de préférence (par l'armée allemande et à ses frais) sur voie 6, à l'emplacement C, afin de permettre aux Services allemands de procéder au pesage des wagons qui leur sont destinés ou qu'ils expédient côté droit, ce qui évitera toute manœuvre supplémentaire.

Je n'ai pas d'objection sous la réserve suivante : comme l'engin considéré ne pourra être, à l'emplacement dont il s'agit, d'aucune utilité pour la gare, il convient d'installer un second engin à l'emplacement B, étant entendu que le montant de la dépense correspondante serait également à supporter par la Wehrmacht (de toute façon d'ailleurs, nous n'aurions pu nous contenter du pont A, même s'il avait été en bon état, car il nous est impossible de l'utiliser du fait de l'occupation de la halle par l'Armée allemande).

Vous serez sans doute d'avis d'inclure la dépense afférente à l'installation du pont B dans le devis à communiquer à l'E.B.D. au sujet du remplacement du quai démolé.

L'Ingénieur en Chef,
Chef de la Division des Etudes Ex,

[Signature]

1) - la voie 6 est exclusivement affectée aux citernes d'essences reçues par les Allemands et dépotées dans la cour côté droit que nous ne pouvons plus utiliser, comme autrefois, pour les betteraves.

TSVP

130/21
V B N. dr
Saloux

Installation de ponts
à bascule

Transmis à Monsieur Widman,

- suite à votre transmission ci-jointe du
28 janvier 1944 -

Prière de me confirmer, dès que possible,
que le pont à bascule de 30 T à tablier de
4 m type Falcot existant en A du plan ci-
joint ne peut être reporté en C comme
prévu par l'UAB, ^{du fait que} car, comme je le pense, il
n'est pas possible à l'occasion de ce déplace-
ment de munir cet engin d'un dispositif
de calage ainsi que le demande la note
ci-annexée de M. Buzenet du 13 janvier.

- 5 -

Dans ce cas, il serait ~~nécessaire~~ né-
cessaire de fournir un autre engin ~~comme~~
déjà envisagé (pont de 30/56 T disponible.)

En outre, voudriez-vous me faire con-
naître si nous disposons d'un deuxième
pont à bascule susceptible d'être installé
^(soit en C, soit au lieu du plan de 30/56 T en B)
en B du plan et, le cas échéant, m'adresser
l'estimation de la dépense qu'entraînerait
la fourniture et la pose de ce second appa-
reil.

11 D'après
5/2
D

4 Février 1944.

Le Chef de la Subdivision
des Etudes Générales

Henry

TSVP

SL

EV. 170/144

18/2

Monsieur POINTIN,

VB. N. dm

Suite à votre note ci-avant.

Le pont-à-bascule de 30t-4m, sans calage, de la gare de SALEUX est d'un type très ancien. Cet engin n'est pas en bon état et le tablier présente notamment une oxydation assez importante.

1 dossier en retour

Bien entendu, aucune modification n'est à envisager sur un tel appareil.

Le pont-à-bascule peut encore être déposé et réinstallé sur la voie 6 pour les besoins des services allemands, à la condition qu'à ce nouvel emplacement il ne soit pas franchi par les machines.

L'installation, sur voie 6, d'un pont-à-bascule avec calage, mais non utilisable pour les besoins de la S.N.C.F., ne paraît pas indiquée, surtout si l'on donne suite au projet d'installation, sur la voie n° 5 d'un pont-à-bascule de 30/56t-6m sur cuvelage fonte.

La lettre de M. Buzenet du 13/1/44 indique que les machines de manœuvres circulent sur cette voie.

Pour répondre au dernier alinéa de votre note susvisée, je vous signale que le Magasin du Moulin-Neuf dispose notamment, en plus du pont de 30/56t prévu pour SALEUX, de 2 autres ponts de 30/56t (classés "à réparer") type Falcot, à tablier de 6m sur cuve fonte.

La dépense à prévoir pour installer l'un de ces appareils serait de 80 000f environ.

Ci-joint, en retour, dossier communiqué.

2

A. Roussel
18/2

L. B.

M. Haussing

L'Ingénieur Principal
Chef de la Subdivision des Ouvrages d'Art
et du Matériel Fixe

17/2/44

[Signature]

M. l'Ingénieur en Chef

ci-joint: Lettre à M. Pierson

4 Mars 1944.

13/3/44

[Signature]

CLASSER

U.A.B.

Amiens

I/J
7

ANNEXE

Paris, le 23 Décembre 1943.

SECRET
15 MARS 1944
E. S.
N° 3249 14

A Monsieur le Chef du 4^e Arrondissement
S.N.C.F., à AMIENS

Objet: Déplacement d'un pont bascule en
gare de SALEUX.

Le pont bascule situé derrière la halle aux marchandises réquisitionné par l'Armée allemande doit être déplacé parce qu'inutilisable et être posé sur voie 6 derrière l'aiguille n° 8, pour permettre aux services allemands de procéder au pesage des wagons qui leur sont destinés ou qu'ils expédient, en évitant toute manœuvre supplémentaire.

*du fait
de son
emplacement
dans l'unité
allemande*

La S.N.C.F. est autorisée à utiliser ce pont bascule à son nouvel emplacement dans l'embranchement de l'unité allemande considérée.

Les travaux seront exécutés par l'armée allemande à ses propres frais.

Le déplacement de cette bascule ne peut pas provoquer de gêne pour le service, l'accord a déjà été donné.

Je vous prie d'en prendre connaissance.

signé: RIEDEL.

Note ANNEXÉE à LA LETTRE
de M Pierson à M Vigier
en 27 Janvier 1944

DÉCALQUE à M. POINTIN (M. PERROUSSET) B 1/2

fr le 10/3

Copie à M. PILLE, pour avis, suite à ses renseignements du 21 janvier 1944
M. WIDMAN, pour avis, suite à ses renseignements du 17 février 1944

S. Saleux
Subd. Divers
Nous avons exécutés
pour les besoins de
l'A. A. de

A. Annoze

13 mars 1944
Blanc

S.N.C.F. - VB - Ford
15 MARS 1944
R.D.P. CA
N° 3249 15

VB. N. dv

SALEUX

Installation de
ponts à bascule

Monsieur le Chef de la Division
des Etudes EX.

Suite à votre lettre n° 57996 du 27 janvier 1944, relative
~~au projet visé en marge.~~

M

Le pont à bascule de 30^T à tablier de 4m. sans appareil
de calage, situé sur voie 5 ~~de la station de Saleux~~ au delà
de la halle aux marchandises de la station de Saleux, peut
être déplacé, malgré son ancienneté, mais ne peut être muni
d'un dispositif de calage ~~et ne peut donc être~~ *ni, par conséquent,* reporté à
un emplacement parcouru par des machines.

Il ne peut donc être réinstallé en B du plan annexé à
votre lettre susvisée, cet emplacement étant, si je suis
bien renseigné, parcouru par des machines.

Par contre, il pourrait sans doute être reporté en C
comme les A.O. se proposent de le faire ^{*de leurs*} à leurs frais, cet
emplacement n'étant, paraît-il, parcouru que par le tracteur
de l'embranchement allemand, et non par nos machines de
manoeuvre, contrairement à ce qu'indique la note que vous
a adressée M. Buzenet le 13 janvier 1944 et dont M. Pille
a reçu copie.

....

15 MARS 1944

SA

^{mais}
~~Par ailleurs~~ nous disposons en magasin de trois ponts
de 30/56 T à tablier de 6m. (avec appareils de calage) qui
seraient à réparer au préalable, ^{et} la réparation de l'un
d'eux, déjà affecté à Saleux comme vous le savez, est en
cours.

La dépense d'installation ^{de ce pont en A à Saleux au point B ou C} peut être évaluée à 80.000 Frs
environ par engin ~~et vient à l'usage de, AO~~

Je ne puis que vous laisser le soin de ^{faire} saisir l'U.A.B.
d'Amiens, comme suite à sa note du 23 décembre 1943 ^{à M. Bugeat}
~~del suite à donner en définitive à l'U.A.B. d'Amiens, en lui proposant la solution qui vous~~
~~paraît le plus conforme aux intérêts de la S.M.C.F. et je~~
~~vous prie de faire indiquer à M. Guillaume la suite à donner~~
~~en définitive à ce projet.~~

Bien entendu, il serait intéressant pour ménager nos
approvisionnements ~~de réutiliser en C le pont actuellement~~
situé en A à Saleux.

Le Chef de la Division des Etudes. V. B.

8-3
7-3
[Signature]

[Signature]
Ancien l'ingénieur en chef

L'ancien pont doit se trouver en A ~~si le AO ne l'a pas déjà réparé en C.~~
M. Piron, avait prévu que le pont
serait, en définitive, rentré en magasin
en raison de son mauvais état. Ce
renseignement est exact puisque le
pont ne pouvant être muni d'appareils
de calage ne peut être
réinstallé en B, mais d'après le S.C.
du O.A.M.F. cette ^{8 mai 1944}
entrée se fait par cette porte.

sur M. Guillaume,

NI

M. Piron
Ces ponts ne sont pas
à l'usage de l'engin
ni bien sûr, mais ils sont
dans votre magasin

[Signature] B. J. *[Signature]* B. J. *[Signature]* B. J.

calque pour M. POINTIN (M. PERROUSSET) B 1/2
Copie à M. PILLE pour avis, suite à ses
renseignements du 21 janvier 1944
Copie à M. WIDMAN, pour avis, suite à ses
renseignements du 17 février 1944

Paris, le

13 MARS 1944

DUPLICATE
STAMPED

ANNEXE

VIB - 170-1	
Service Régional	
13 MARS 1944	
R.P. LS	100
N° 2249	15

V.B.N. dv

SALEUX

Installation de ponts
à bascule

Monsieur le Chef de la Division des Etudes Ex.

Suite à votre lettre N° 57998 du 27 janvier 1944.

Le pont à bascule de 30^T à tablier de 4 m. sans appareil de calage, situé sur voie 5 au delà de la halle aux marchandises de la station de Saleux, peut être déplacé, malgré son ancienneté, mais ne peut être muni d'un dispositif de calage ni, par conséquent, reporté à un emplacement parcouru par des machines.

Il ne peut donc être réinstallé en B du plan annexé à votre lettre susvisée, cet emplacement étant, si je suis bien renseigné, parcouru par des machines.

Par contre, il pourrait sans doute être reporté en C comme les A.O. se proposent de le faire elle-mêmes à leurs frais, cet emplacement n'étant, paraît-il, parcouru que par le tracteur de l'embranchement allemand et non par nos machines de manœuvre, contrairement à ce qu'indique la note que vous a adressée M. Buzenet le 13 janvier 1944 et dont M. Pille a reçu copie.

Mais nous disposons en magasin de trois ponts de 30/56 T à tablier de 6 m. (avec appareils de calage), qui seraient à réparer au préalable et la réparation de l'un d'eux, déjà affecté à Saleux comme vous le savez, est en cours.

La dépense d'installation de ce dernier engin à Saleux, au point B susvisé, peut être évaluée à 30 000 Frs environ et serait à la charge des A.O.

Je ne puis que vous laisser le soin de faire saisir l'U.A.B. d'Amiens, comme suite à sa note du 23 décembre 1943 à M. BUZENET, puis M. GUILLAUME; de la suite à donner en définitive à cette affaire.

Bien entendu, il serait intéressant, pour ménager nos approvisionnements et comme l'U.A.B. en avait l'intention, de réutiliser en C le pont actuellement situé en A à Saleux.

Le Chef de la Division des Etudes V.B.

Signé : VIGIER

17/12

COPIE pour E.V. 170¹³⁰

4 MAI 1944

M. le Chef de la Division des Etudes V.B.

Comme suite à sa lettre V.B. du 13 Mars 1944 pour le tenir au courant.

M. PIERSON

Minute
Salueux
Devant

Service Régional
40 JUN 1944
N° 3949 16

Travaux effectués pour les besoins de l'Antenne Allemande

Monsieur le Chef de l'Arrondissement de l'Exploitation d'AMIENS.

[Signature]

Suite à correspondance précédente relative au déplacement du pont à bascule de la gare de SALEUX.

EX. Ne / 5 5
57.996
Gare de SALEUX
Déplacement du pont à bascule

L'U.A.B. d'AMIENS, par lettre du 23 décembre dernier, ayant précisé que les travaux seraient exécutés par l'Armée allemande, à ses propres frais, il y a lieu d'attendre que cette dernière se décide à passer à la réalisation, avant de poursuivre l'instruction de la question relative à l'installation, sur voie 5, d'un pont muni d'un dispositif de calage, pour nos propres besoins.

M. P. P.
[Signature]

Vous voudrez donc bien, le cas échéant, m'aviser dès le commencement des travaux de déplacement du pont actuel.

L'Ingénieur en Chef,
Chef de la Division des Etudes EX.,

Signé : CENDRE

Pris note et transmis à M. Widman pour avis - suite à la copie de la lettre de M. Vigier à M. Pierson du 13 Mars 1944.
10 Mai 1944.

Vue et pres notes
1944

Avis à M. Pille avant commandement.

[Signature]

T.S.V.F.

EV. 170151

VB.N. va 2

Soleux
Déplacement du
pont à passyle

En retour à
Monsieur le Chef de la
Subdivision des Ponts Général
après avoir pris note.

Ainsi le 1^{er} Juin 1944

L'Ingénieur de la Voie
Chef du 2^e Arrond^t

A. Perroux
3/6

[Signature]

[Handwritten scribbles]

PRIS NOTE
7 Juin 1944
A CLASSER
[Signature]

[Handwritten notes]

[Large handwritten signature]

3.2.V.F.

[Handwritten signature]

[Handwritten notes]

24 AVRIL 1945

AMIENS, le 18 AVRIL 1945

S. Saleux
Subd. Deux
Travaux effectués pour les besoins de l'Autosole Allemande

L.S.

Monsieur le Chef de la Division de l'Entretien, à PARIS

8.11	1 - Nord
12 AVR 1945	
N° 419	17

VB.N. v82

SALEUX

Démolition de l'estacade installée par les allemands

- 1 plan (3 ex.)
- 1 estimation

Les Allemands ont, au cours des hostilités, établi en gare de SALEUX, sur la voie 6 desservant le dépôt d'essence de la Société Standard des Pétroles, une estacade de défense passive pour la protection des réserves de carburant, suivant les dispositions du plan ci-joint en 3 exemplaires.

Constituée par des panneaux de parquet formant coffres garnis de terre et ballast et supportant des fermettes qui reçoivent le filet de camouflage, elle n'offre plus les garanties suffisantes à la sécurité de la circulation sur la voie; les poteaux sont instables et les panneaux pourrissent et se déforment sous la poussée des terres risquant à tout moment d'engager le gabarit et de provoquer des accidents.

Le Colonel NICOL, Commissaire Militaire de la Région Nord; près de qui nous étions intervenus pour obtenir l'autorisation de démonter cette estacade devenue inutile nous a fait savoir, par sa lettre du 15 Janvier dernier, que les autorités britanniques, consultées par ses soins, autorisent ce démontage.

Les travaux de démolition s'élevaient approximativement à la somme de 80.000 Frs suivant estimation ci-jointe.

Je vous serais obligé de bien vouloir m'autoriser à effectuer dès maintenant les travaux dont j'imputerai les dépenses au compte E P 81. 61.100.

I I

L'Ingénieur de la voie,
Chef du 2^e Arrondt,

Pille

Monsieur PILLE

LM

VOIR RÈGLEMENTS

21/4/45
selberg

23/4

M. Vignier
M. Dambien
23.4

M. Roussel

M. Courmont
24/4

25/4
B

W. Baudin

.....

26/4

H/S

SALEUX

I - Monsieur PILLÉ

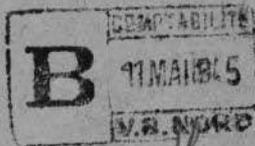
Démolition de l'estacade
installée par les Allemands

Pas d'objection à la démolition de cette estacade.

Conformément à l'avis de Service V.B. 303^d n° 2
du 10 octobre 1944, et ainsi que vous le proposez en
A ci-contre, les dépenses correspondantes sont à
imputer sur le compte E1P1 81 61 100, lequel devra
recevoir en crédit la valeur des matériaux récupérés.

- 4 -

- 4 MAI 1945



1.5
m

H/S

II - Transmis à Monsieur ROUSSEL

pour avis avant classement.

- 4 -

1.5
m

1945.

V.B. N. V. a 2

Saline
Démolition de l'estacade
installée par les allemands

En retour à Monsieur le Chef de la Division de
l'Entretien,
après avoir pris note.

AMIENS, le 7 MAI 1945
L'Ingénieur de la voie,
Chef du 2° Arrondt,

[Signature]

VB/Ngc (Bi)

Saloux

Transmis à la Subdivision du Personnel et du
Secrétariat (M. Roy), après avoir pris note.

E.P. 61100
Série 81

24/5/45

Le Chef de la Subdivision
de la Comptabilité

LS N° 749/17

à classer

[Signature]

[Signature]

- 4 -

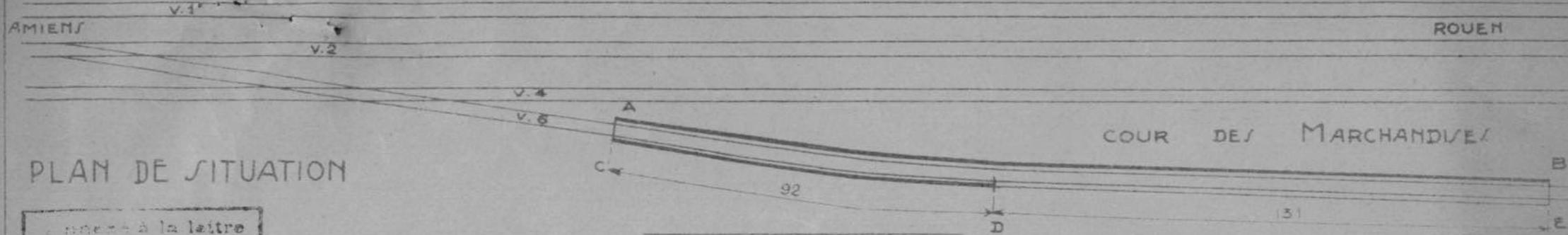
OBJET DES DÉPENSES	QUANTITÉS	PRIX DE L'UNITÉ	DÉPENSES	
			Partielles	Blocales
<u>Bègne d'AMIENS à ROUEN</u>				
Démolition de l'estacade installée par les allemands à SALEUX				

<u>Fascicule D -</u>				
Dépose de charpente compris chargement	70 m ³	94.-	6580.-	
Dépose de revêtement pour emploi	2000 m ²	2,6	5200.-	
Dépose de revêtement en démolition.....	1300 m ²	0.65	845.-	
				12625.-
Majoration 240 % s/ 12625 ^F				30300.-
				42925.-
<u>Fascicule A -</u>				
Jet de pelle des terres pour dégagement des voies et déchargement.....	1150 m ³	8,30	9545	
Majoration 210 % s/ 9545				20044,50
				29589,50
Dépose de camouflage et évacuation.....	700m ²	10.-	7000.	
				79514,50
				soit : 80.000 Frs
				=====

Luis Rey, L. Davie. - Act 14886 - 480 5. - 1940 (Encres com.)

GARE DE SALEUX

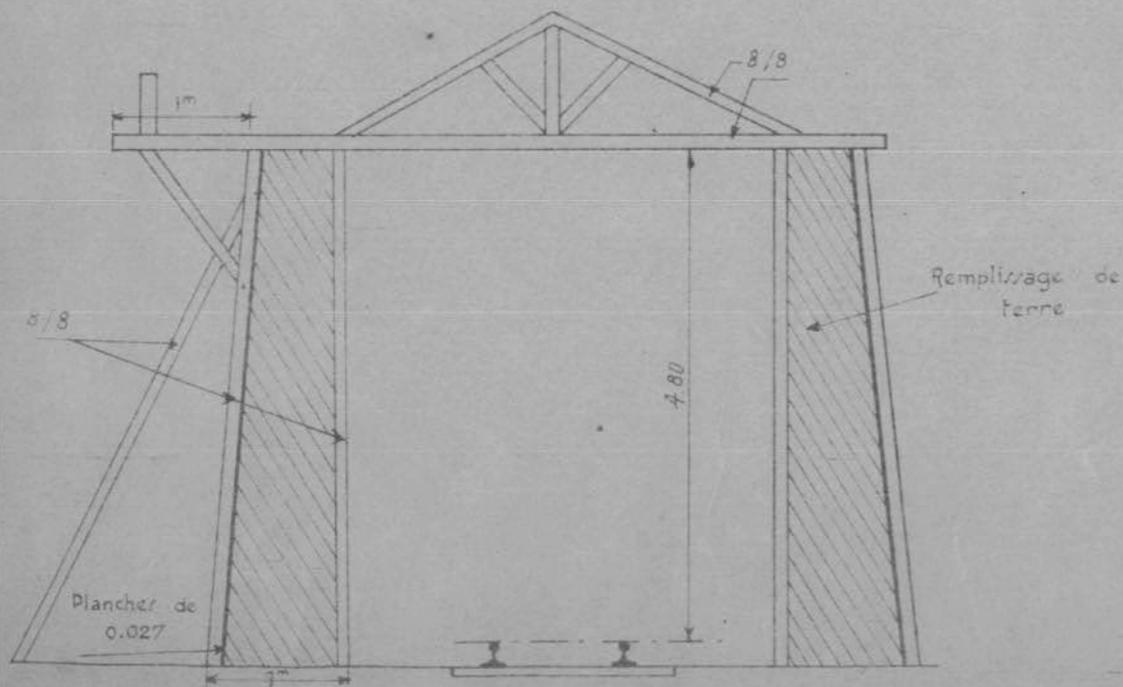
DEPOSE DE L'ESTACADE EDIFIEE PAR LES ALLEMANDS SUR VOIE 6



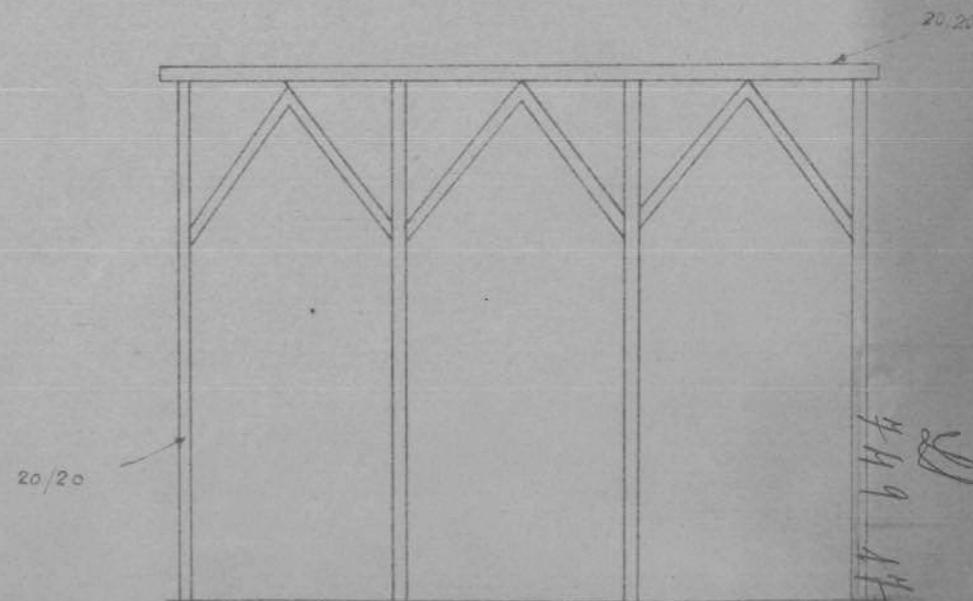
PLAN DE SITUATION

Envoyé à la lettre
 le 18 avril 1945
 par Pille
 à M. Demay

PROFIL de L'ESTACADE (AB + CD)



SUPPORTS de FERMETTES (D.E)



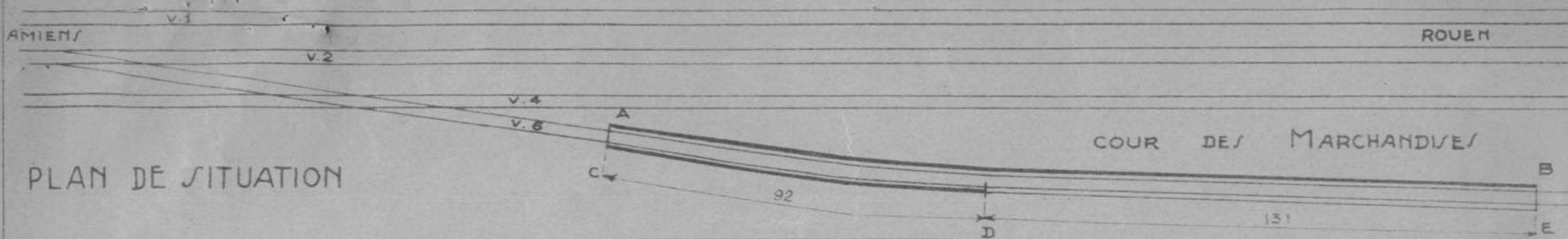
GARE DE SALEUX

DEPOSE DE L'ESTACADE EDIFIEE PAR LES ALLEMANDS SUR VOIE 6

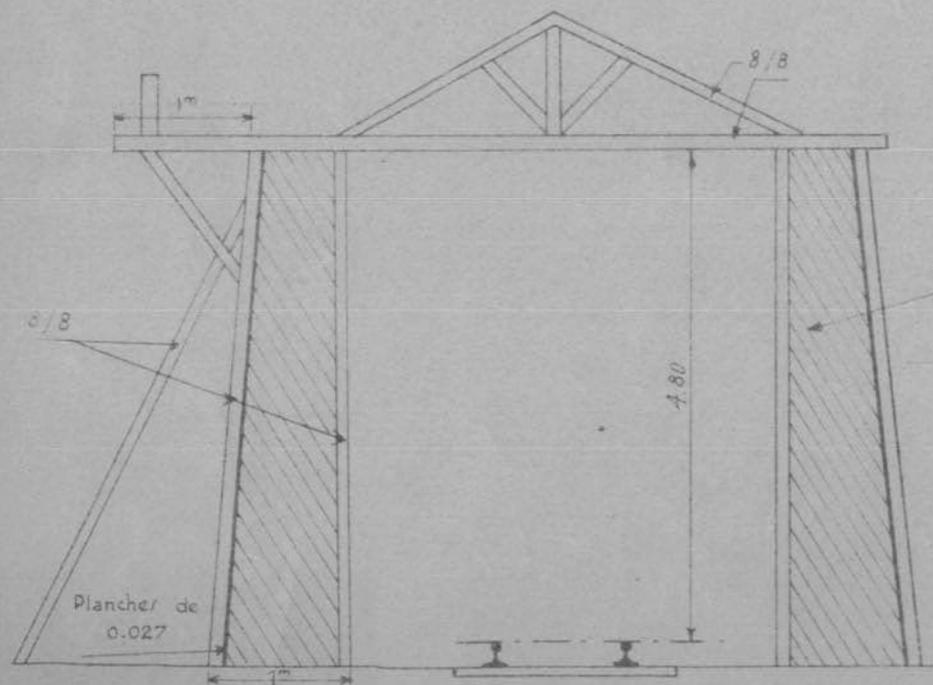
AMIENS

ROUEN

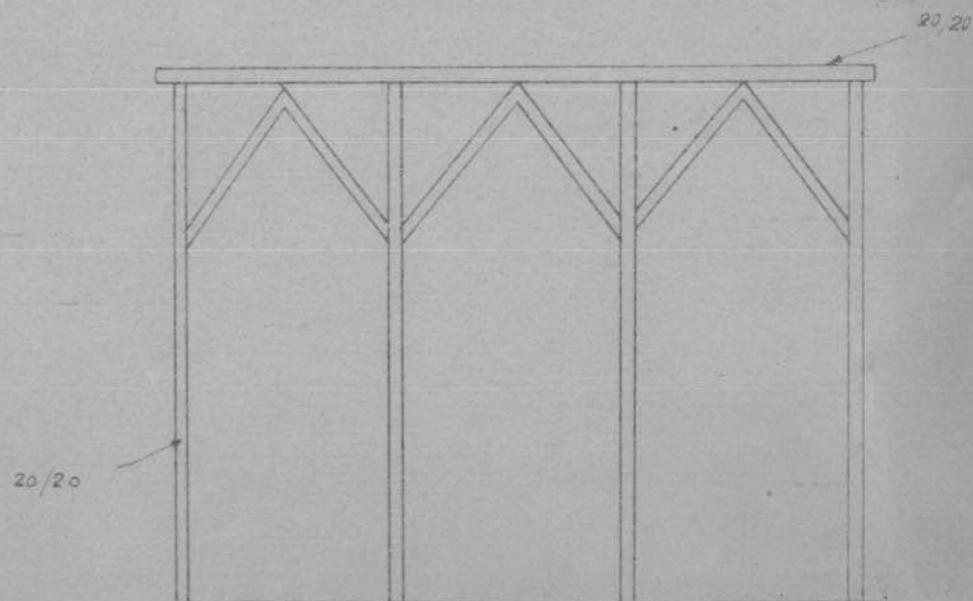
PLAN DE SITUATION



PROFIL de L'ESTACADE (AB + CD)

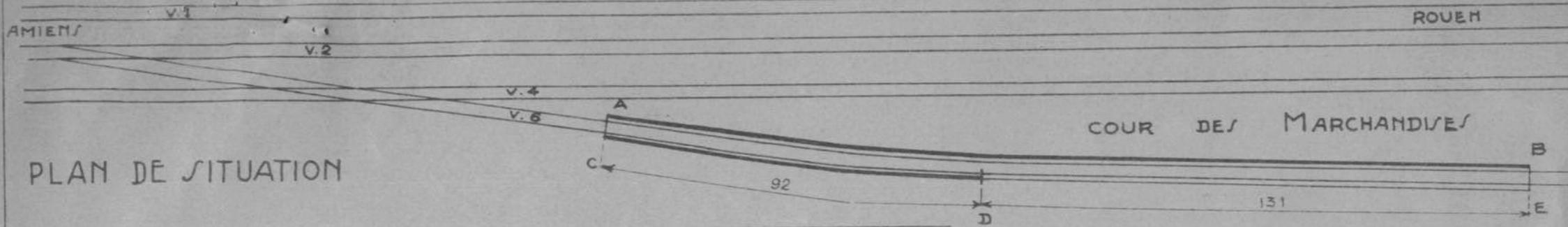


SUPPORTS de FERMETTES (D.E)

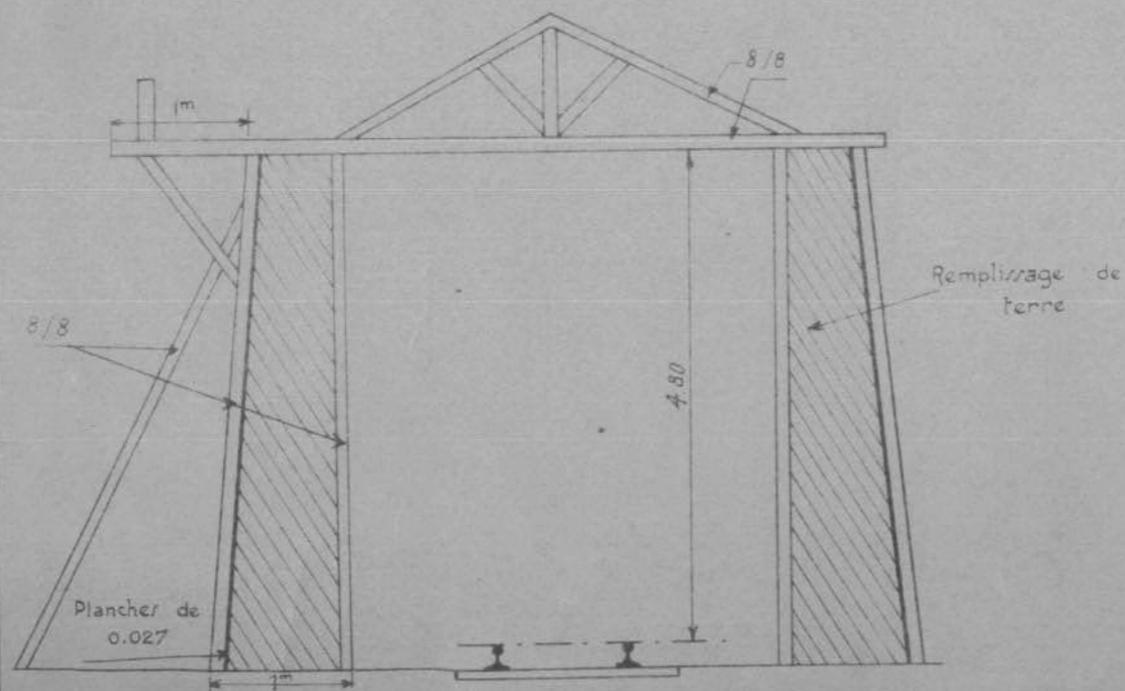


GARE DE SALEUX

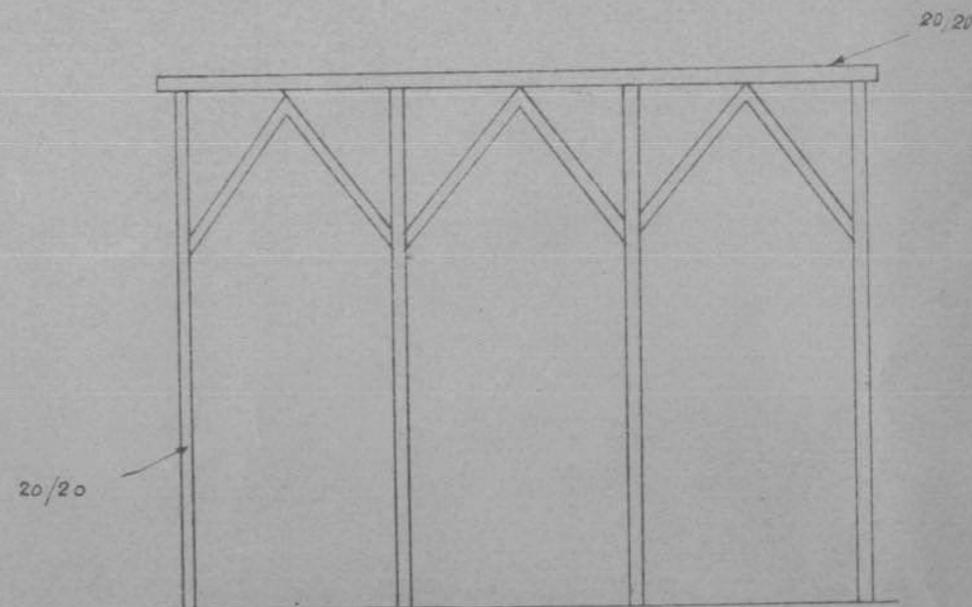
DEPOSE DE L'ESTACADE EDIFIEE PAR LES ALLEMANDS SUR VOIE 6



PROFIL de L'ESTACADE (AB+CD)



SUPPORTS de FERMETTES (D.E)



S. N. C. F.
Région du NORD
Voie et Bâtiments

V. 892

AFFAIRES LOCALES (STATIONS)

(Répertoire L. S.)

Section

Saloux

Ligne de *Amiens à Rouen*

Subdivision N° TRAVAUX EN EXPLOITATION

Liasse N° *Dossiers Généraux*

Sous-liasse N° *1 / Remise en état des installations*

Dossier N°

Année 19 *40* N^{os} *2478*

Année 19 N^{os}

Appareils intéressés

Constatations faites.

- 3 équerres platine anglais 26.91.33
- 2 équerres de rail n° 53 26.91.36
- 30 rivets cuivre de 5 x 50
- 20 rivets fer de 6 x 45.
- 20 rivets fer de 10 x 50 n° 21
- 1 arrêt mobile à 1 plaque posé à l'intérieur de la voie, complet, 60.00.02
- 1 boisseau en fonte A/M 60.00.35

Son No Saloux
 Sub. No 6^{me} exploitation
 Revisé en état des
 installations.

NORD TRAVAUX
 Service Central
 7 SEPT 1940
 P. L. S.
 2478 1

2 Annexes

* 1940011940 *

Copie transmise à Monsieur Martin,
 Chef de la subdivision des études
 des installations de signalisation, à Paris.

pour le tenir au courant et en lui demandant
 de provoquer les instructions pour "A"

Amiens, le 14 août 1940,
 L'Ingénieur Principal de la voie,

[Signature]

2 annexes

M^r l'ingénieur en Chef
 ci-joint: instructions
pour etc. etc.
 lettre V.B.N. ds N°:
[Signature]

Expédiées
 le 5/9/40

KLASSEN

Rapport du 8 août 1940

Appareils intéressés

Constatations faites.

Gare de Salers :

Calette V.G

Remplacer le commutateur Gouy-Santier à 6 contacts horizontal,
1 verre vert et 1 verre jaune -

remplacer le coffre en fer abritant la trompe électrique sur V.D.

Remplacer l'équerre supportant la S.B (m. anglaise) et la clé fixe cassée.

Remplacer la clé fixe cassée.

Remplacer la clé fixe cassée (B.D)

Remplacer le boisseau a/m, la clé fixe, la serrure, agrafe, armature.

Rétablir la chaîne de retenue de la serrure (B.F).

Le flasque d'arrêt mobile et la serrure Bouré sont manquants.

Les T.F des T.C. S.B entre postes A et B et des signaux vers Amiens sont
à rétablir sur 100 mètres environ, à partir des leviers de manœuvre du poste B.

Les clés mobiles ci-après sont manquantes :

D¹ n°: 5 et D² n°: 19 clés de service

D¹ n°: 5 - D² n°: 19 - 1 n°: 32 - 2 n°: 47 - M n°: 21 - B-10 n°: 20.

B-12 n°: 63 clés de réserve.

Matériel à demander :

2 clés mobiles D¹ n°: 5

2 clés mobiles D² n°: 19

1 clé mobile 1 n°: 32

1 " " 2 n°: 47

1 " " M n°: 21

1 " " n°: 10 n°: 20

1 " " n°: 12 n°: 63

3 clés fixes - Réf.^a : 26-81-00

1 serrure agencée avec agrafe ordinaire, armature et clé fixe - 26-80-00

clé B-10 n°: 20.

1 serrure agencée avec agrafe ordinaire, armature et clé fixe - clé B-12 n°: 63

- 26-80-00

T. S.V.F.

A

ANNEXE

Marcelcare

Amiens

N° 13 - TRAVAUX	
Service Central	
14. Août 1940	
- 9 SEPT 1940	
Rép ^m L. S.	P. O. C. S.
N° 2478	1

M. Dugas

S

* 15 AOUT 1940 *

Monsieur Martin
 Chef de la Subdivision des Etudes
 des Installations de Signalisation
 à Paris

Je vous informe qu'au cours de la tournée qu'il a faite le 6 courant à Marcelcare le technicien SES a constaté que la serrure centrale des portes A et B était défectueuse, de même pour les clés de réserve ainsi que la clé M¹ de l'Entrée de la Coopérative Agricole

Je vous demanderais de vouloir bien me donner les instructions utiles pour le remplacement de ce matériel.

L'ingénieur

[Signature]
 * 15 AOUT 1940 *

à classer comme annexe
 à la note du 14 août 1940
 de M. Lucch à M. Demaux

ANNEXE

VBNval

SES

Amiens, le 24 Août 1940

- 9 SEPT 1940

NORD - TRAVAUX	
Service Central	
REG. L. S.	PICASS
N° 2478	ADJ. 1000 *

Monsieur Colberg, *A. Dupas*
 Ingénieur de l'Exploitation
 à Amiens, *407*

Les clés mobiles B¹36⁵ - 1N¹37⁵ -
 1U34⁵ de Croissy sur Celle -
 B⁵22⁵ - P.21⁵ - B⁵23⁵ de Conty
 sont manquantes.

Je vous serais obligé de vouloir
 bien faire rechercher ces clés et me
 faire connaître le résultat des
 recherches.

Votre bien dévoué,

Copie à Monsieur Martin
 Chef de la subdivision des Etudes des
 Installations de Signalisation

pour le tenir au courant.

124
 à classer comme annexes
 à la note du 14 août 1940
 de St. Quen à St. Demour

J. Gull

Décalque à M. MARTIN

Septembre 1940

- 5 SEPT. 1940

R. P. Calle

Fait ext. à
Ls. 2479 - Marcalcave
Ls. 2480 - Croissy, s. Belle
Ls. 2481 - Couly

Minute

Salence
Sub. No 6^e en localisation
Reprise en état des
installations.

NORD TRAVAUX
7 SEPT. 1940
Ls 2478

Monsieur Suech
Chef du 2^e Arrondissement de la Loi
à Amiens

V.B.N./ds.

7-32

Ligne d'Amiens à Paris
Salency

Ligne Amiens à Terquay
Marcalcave

Reprise en service
des installations
de servus Bonie

Ligne de Amiens à Amiens

Croissy, s. Belle
Couly

Les dépens affrants, les
embavements et les
minimes, les embavements
et les dépens de
embavements.

Dépenses - Elles sont

imputées sur le compte
R.G. ouvert par vos soins
pour la reprise en état des
installations de chaque
gare en station et, en ce qui concerne
la ligne voie, de chaque district
Le P.I. de demande de matériel nécessaire
qu'il s'agit d'installations défectueuses ou détruites à la suite de faits de guerre

Comme suite à vos lettres des 14 et
24 Août 1940 relatives à l'offre citée
~~en~~, je vous informe que les
installations de servus Bonie qui ont
été détruites au cours des hostilités
à rétablir dans leur situation d'avant guerre.

En conséquence, vous aurez à
faire demander par B.I. rouge au Magasin
des Coulys. Neuf le matériel S.B. nécessaire,
dans l'urgence que les câbles perdus lors des
hostilités et qui seraient réemployés dans l'avenir
seront réaffectés de haute instance au
Magasin de Couly. Neuf par pli finances

Le Chef de la Division de l'Entretien

Signature

Décalque: à M. MAFFRE

ANNEXE

RC.

2 Septembre 1940

5 SEPT. 1940

B. A. Gallet

TRAVAIL	
7 SEPT 1940	
L.S.	PRO
2478	2

Monsieur FUECH,
Chef du 2^{ème} Arrondissement de la Voie,
à AMIENS.

VB/N. de 7-32

Ligne
d'AMIENS à ROUEN

SALOUX

Ligne
d'AMIENS à PERREUX

MARCELCAVE

Ligne
de ST-OMER - CHAUSSEE
à AMIENS

GROISSY-sur-SEINE
CONTY

Remise en service
des installations
de serrures Bouré

des installations

Comme suite à vos trois notes des 14 et 24 Août 1940 à la
Subdivision des Etudes des Installations de Signalisation, je
vous informe que les installations de serrures Bouré qui ont
été détruites au cours des hostilités dans les stations visées
en marge sont à rétablir dans leur situation d'avant-guerre.

En conséquence, vous aurez à faire demander par B.I. rouge
au Magasin du MOULIN-NEUF le matériel S.B. nécessaire, étant
entendu que les clés perdues lors des hostilités et qui seraient
récupérées dans l'avenir seront retournées de toute urgence au
Magasin du MOULIN-NEUF par pli finances.

DEPENSES - Elles seront imputées sur les comptes R.G. à ouvrir par
vos soins si ce n'est déjà fait pour la remise en état des
installations de chaque gare ou station, et, en ce qui concerne
la pleine voie, de chaque district intéressé.

Les dépenses afférentes aux embranchements étant minimes,
leur remboursement ne sera pas demandé aux embranchés.

Les B.I. de demande du matériel nécessaire devront mentionner
qu'il s'agit d'installations détériorées ou détruites à la suite
de faits de guerre.

Le CHEF de la DIVISION de l'ENTRETIEN,
Signé: DEMAUX